



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(BENIN)



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE

MEMOIRE DE DEA

(Diplôme d'Etudes Approfondies)

FILIERE : HISTOIRE

OPTION : HISTOIRE SOCIALE

THEME :

**LE PAYS NAGO SOUS
L'ADMINISTRATION COLONIALE :
1896 - 1960**

Présenté par :

Kolawolé Jonas ABIALA

Sous la Direction de :

Abiola Félix IROKO
Professeur Titulaire à
l'Université d'Abomey-Calavi

Année Académique : 2011-2012

**LE PAYS NAGO SOUS L'ADMINISTRATION COLONIALE :
1896 - 1960**

REMERCIEMENTS

Mes sincères remerciements :

- Au Professeur Abiola Félix IROKO qui m'a encouragé à prendre mon inscription en 5^{ème} Année d'Histoire et qui a accepté de diriger la réalisation de ce mémoire. Sans lui, peut-être que ce travail n'irait pas à son terme. Car il a su aiguiser ma curiosité sur des faits que je trouvais anodins mais qui se révélèrent importants.

- Aux autres enseignants de la Filière Histoire et Archéologie de l'Ecole Doctorale pour la qualité de leur encadrement.

- A tous les autres Professeurs des autres Filières de l'Ecole qui ont contribué à ma formation

- A tous ceux qui m'ont soutenu de près ou de loin dans la réalisation de ce mémoire

- A Edith Marie-Ida, mon épouse, pour son soutien indéfectible de tous les instants.

- A mes enfants (et particulièrement à Godwill) pour leurs encouragements.

AVERTISSEMENT

Pour faciliter la lecture des pages qui vont suivre, les informations suivantes sont nécessaires :

Transcription

Pour une transcription authentique des homonymes, ethnonymes et toponymes utilisés dans ce document, nous nous sommes inspiré de l'alphabet des langues nationales rendu officiel et obligatoire par le décret n° 75-272 du 24 Octobre 1975. Nous avons utilisé surtout :

1- Les voyelles

- ε : Aja-Wεrε= è français
- ɔ : ɔba (roi) = comme o dans fort
- U : ilu (le pays) = ou français

2- Les consonnes

- C : icε (le travail) : c comme tch
- d : adéilεkε(couronne de perles) : d
- gb : εlεgbaraɔba (ministre du roi) : digramme
- x : Danxomε(le royaume) : x comme j espagnol

INTRODUCTION

L’Afrique est un continent dont l’histoire est marquée par des influences extérieures négatives, des tentatives ratées de développement dirigées de l’extérieur, des crises profondes et des contradictions internes sérieuses, nées notamment du commerce des esclaves, des guerres coloniales, des luttes pour l’indépendance, des conflits religieux et tribaux, des régimes autocratiques, etc.¹

Alors que l’Afrique souffrait encore des affres de la traite négrière, odieux commerce pratiqué pendant près de quatre siècles par des nations “civilisées”, la colonisation lui tombe dessus comme un coup de massue. Elle arrive comme pour achever un enfant déjà anémié, atrophié, affaibli et très malade et qui entamait son bilan après l’abolition de la traite négrière par les nations européennes. La colonisation a contribué à la désorganisation des sociétés africaines.

Ces dégâts causés par les Européens n’avaient pas épargné la colonie du Dahomey. Cette période de l’histoire de la colonie française du Dahomey mérite d’être approfondie – en dépit des écrits des administrateurs coloniaux et des récentes et intéressantes recherches d’éminents historiens béninois² – pour mieux comprendre ce que vivaient les colonisés et comment ils percevaient cette fameuse « *œuvrecivilisatrice* ».

Nous n’aurons pas à revisiter tout le Dahomey sous la colonisation française – ce qui serait fastidieux et prétentieux –, mais plutôt à étudier une petite partie de ce territoire : le pays nago.

Lorsqu’on évoque le mot nago, il s’agit d’un concept englobant car il regroupe presque tous les peuples du Dahomey et du Togo aussi qui parlent la langue yoruba ou nago.³ Ce n’est pas ici qu’il faudra faire la typologie de ces descendants d’Oduduwa, mais plutôt circonscrire notre aire d’étude au Dahomey colonial.

Le monde nago dont il s’agit ici est ainsi délimité :

¹ John O. IGUE, “Le rôle de la colonisation dans l’ « immobilisme » des sociétés africaines”, in *Petit Précis de remise à niveau sur l’histoire africaine à l’usage du Président SARKOZY*, sous la direction de Adame Ba Konaré, les Presses de la Nouvelle Imprimerie, 2009, 343. pp. 215-216

² On lira à cet effet, les ouvrages de CORNEVIN (R), DESANTI (H), les publications des professeurs IROKO (F), ANIGNIKIN (S.C.), VIDEGLA (M), SOTINDJO (S.D.) et CODO (B)

³ Il s’agit ici des descendants des anciens yoruba qui se sont établis au Dahomey après plusieurs migrations. Ceux que les organisateurs d’un festival culturel à Savè avaient appelé Ekarᵀᵀjiré à cause de la formule de salutation commune à toutes ces entités culturelles.

« à l'est, la frontière des possessions anglaises de Lagos ; à l'Ouest, la rivière Ouémé ; au sud, le royaume de Porto -Novo ; au nord, le pays des Mahi. »⁴

Donc notre domaine d'étude peut être assimilé en partie à ce qu'on appelle de nos jours, le département du Plateau. Mais pour des raisons pratiques, nous aborderons pour le Diplôme d'Etude Approfondie (DEA) la région allant de Pobè à Kétu en passant par Aja-Wεrε.

Notre étude commence le 22 juin 1896, date à laquelle un arrêté⁵ du colonisateur français crée le territoire protégé de Wεrε-Kétu. Notre seconde borne correspond à l'indépendance du Dahomey en 1960, c'est-à-dire à l'extinction de l'administration coloniale sur le Dahomey.

Après avoir exposé l'approche conceptuelle et méthodologique de notre travail, nous en présenterons l'orientation générale, et, à titre illustratif, les premiers résultats sur le chapitre VII du plan de la thèse intitulé "les premières réactions à l'administration coloniale".

⁴ CORNEVIN (R), *La République Populaire du BENIN, des origines Dahoméennes à nos jours*, G.P. Maisonneuve et Larose, 1981, 584 p, p.411

⁵ CORNEVIN (R), *idem* p.411

PREMIÈRE PARTIE

APPROCHE CONCEPTUELLE ET MÉTHODOLOGIQUE

CHAPITRE I : APPROCHE CONCEPTUELLE

Il s'agira d'abord d'énoncer le sujet, de dégager la problématique et de définir quelques concepts, permettant ainsi de mieux comprendre notre thème de recherche. Dans un second temps, nous définirons les objectifs du sujet, en montrerons l'intérêt avant de poser les hypothèses de recherche.

I/- ÉNONCÉ DU SUJET ET DÉFINITION DES CONCEPTS

A- Énoncé du sujet

Le point des recherches sur la colonisation française au Dahomey révèle une abondante documentation, tant des administrateurs coloniaux que des chercheurs indépendants (nationaux et étrangers), curieux de comprendre comment l'administration coloniale française s'est installée au Dahomey.

Ainsi, ces écrits nous renseignent sur comment la France, après la conquête du Danxomé en 1894⁶, a réussi à planifier la domination et l'exploitation de toute la colonie. A travers ces documents nous pouvons comprendre que l'œuvre coloniale obéissait à un impératif économique.

Dès lors, on pourrait croire à l'existence d'une documentation complète sur l'administration coloniale dans cette partie du Dahomey. Loin s'en faut ! L'histoire sociale – celle des mentalités – a souvent été absente des préoccupations de ces auteurs, ce qui, pour la compréhension de l'histoire totale de la colonisation du Dahomey, pose un réel problème. Et c'est d'ailleurs l'une des raisons qui justifient notre thème intitulé : "le pays nago sous l'administration coloniale"⁷. Un tel sujet nous conduira au cœur des mentalités du monde nago pendant la période coloniale et répond à une problématique précise.

⁶ AVOLONTO (J.T.), Histoire des ÀNÀTÒ DU DĀNXŌME DES ORIGINES A 1900, Mémoire de DEA à l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de la FLASH, UAC, 2010-2011, 87 pages, p.3. Mais M. AVOLONTO estime qu'en 1900, la conquête du Danxomé était déjà terminée.

⁷ Ce thème nous a été proposé par le professeur Abiola Félix IROKO. Et nous l'avons adopté compte tenu de l'intérêt historique que cela présente.

B- Problématique

L'abondante documentation sur la colonisation française au Dahomey décrite plus haut nous interdirait *a priori*, l'étude de notre thème. Quoiqu'abondante, cette riche historiographie n'aborde pas la mentalité des colonisés, surtout nago, face à la colonisation. C'est là une lacune que nous tenterons de combler au regard de la machine répressive et coercitive de l'homme blanc dans cette aire géographique.

D'ailleurs une anecdote recueillie chez notre informateur Bernadin ABIKANLOU à Pobè⁸ nous conforte dans cette étude. Parlant de la perception de l'impôt de capitation⁹, il affirme ceci :

“ comment quelqu'un va dormir paisiblement chez lui et un autre viendra lui réclamer l'argent de son sommeil ? L'homme nago a du mal à justifier le paiement de cette taxe. ”

Voilà une logique propre à notre milieu d'étude dont il est difficile de se départir mais qui contraste avec la logique cartésienne du Blanc dans son *“œuvrecivilisatrice”*. C'est également deux conceptions antagonistes au sujet d'un même concept : l'impôt de capitation. Pour cette époque, il apparaît donc difficile, voire impossible de concilier ces deux positions à propos d'un même sujet. On aurait multiplié les exemples de sujets autour desquels chacune des deux parties (le Nago et le Français) défendait sa position. Dans cet imbroglio d'opinions tranchées, la raison du plus fort sera bientôt la meilleure. Ces convictions sous-jacentes des Nago, mais ignorées des Français seront à l'origine des réactions parfois violentes du colonisé au cours de cette période.

Voilà autant de raisons qui nous confortent dans l'étude de ce thème.

Notre problématique consistera donc à élucider l'histoire des mentalités des Nago face à l'envahisseur français qui a substitué aux paisibles royaumes de cette sphère culturelle, une administration coloniale d'assimilation.

Quel était le peuplement de cette aire géographique avant l'arrivée des premiers Yoruba ?

Quelle était la nature des organisations sociopolitiques et culturelles mises en place dans ce milieu avant l'arrivée des Européens ?

⁸ Cette information nous a été livrée par M. Bernadin ABIKANLOU résidant à Pobè.

⁹ Cet impôt de capitation est appelé Owo ojurun en nago. Ce qui veut dire l'argent du sommeil. On peut encore l'appeler et on l'appelle aussi en nago Owo ori, c'est-à-dire l'argent de la tête, l'impôt de capitation.

Comment s'était effectué le premier contact des Européens avec le pays nago ?

Comment justifier la réaction des nago face à l'administration coloniale française ?

Quel est l'impact de la rencontre de ces deux cultures ?

Après ces interrogations, une précision du cadre conceptuel et théorique s'impose.

C- Clarification conceptuelle et cadre théorique

Notre étude repose sur des bases conceptuelles et théoriques qu'il faudra clarifier avant d'aborder certains termes clés. Ce travail se situera dans un cadre théorique de recherche historique en Afrique et au Bénin.

1- Définition des concepts

Deux concepts méritent d'être élucidés dans le champ de compréhension de notre thème : le pays nago et l'administration coloniale.

Dans le petit LAROUSSE illustré de 2000 à la page 758, le pays est un

« territoire d'une nation. Ensemble des habitants d'une nation. Région, contrée envisagée d'un point de vue historique, climatique, économique, etc. »

Les Nago constituent des populations de souche yoruba ayant reçu des influences linguistiques de ceux qui les ont précédés sur les derniers sites de leurs migrations. On retrouve ces peuples un peu partout au Bénin actuel. Il serait fastidieux et prétentieux d'envisager l'étude systématique de tous les Nago au cours de la période coloniale ; voilà pourquoi nous voudrions nous limiter à ceux du plateau de l'Ouémé, et singulièrement à la région Pobè-Kétu-Aja-wεε. Donc notre pays nago regroupe les anciens royaumes de cet espace géographique et spécifiquement ceux du « protectorat de Wεε-Kétu », ainsi qu'il a été décidé par l'arrêté colonial du 22 juin 1896.

La notion d'administration coloniale fait appel à d'autres définitions : administration et administrer ; colonie et colonial. Ainsi, dans le même dictionnaire précité à la page 40, administrer (un pays) est :

« gérer les affaires publiques ou privées (de ce pays) ; gouverner, diriger », donc l'administration est l' « action de gérer ».

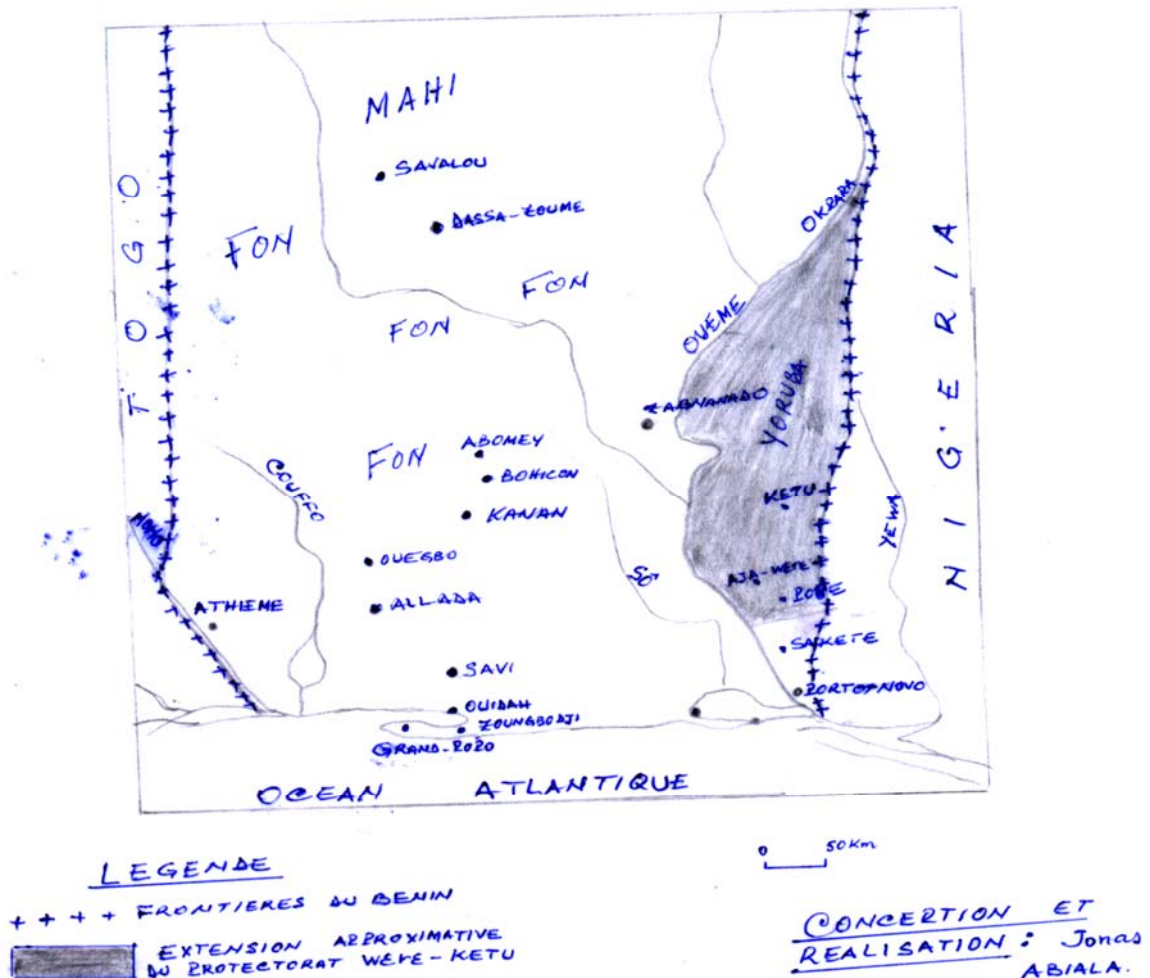
Dans le dictionnaire le petit Larousse illustré de 2000 à la page 234, la colonie est :

« territoire occupé et administré par une nation étrangère, et dont il dépend sur les plans politique, économique, culturel, etc. »

Coloniale est un « adjectif qui concerne les colonies ». La colonie est ici le Dahomey et la nation étrangère qui occupe et administre est la France.

Donc le pays nago du protectorat Wεε-Kétu était occupé et administré par les Français de 1896 à 1960.

Carte n°1 : Protectorat Wεε-Kétu



2- Le cadre théorique de la recherche

La recherche historique en Afrique est généralement influencée par les théories occidentales. A cet effet, Leslie Edouard Ayikwé d'ALMEIDA donne la réplique à cette perception européenne de l'histoire lorsqu'il écrit :

« toutes les sociétés existantes représentent des formes d'organisations complexes et très éloignées de leurs origines. Il n'y a pas de sociétés primitives qui, comme telles, relèveraient de l'ethnographie, alors que des sociétés évoluées relèveraient de l'histoire. C'est l'ignorance du passé de certains groupes sociaux qui a créé l'illusion selon laquelle ils constitueraient des cellules élémentaires. Nos peuples ont une histoire et ils ont connu une organisation sociale, économique et politique aussi complexe que celle des autres Etats contemporains. »¹⁰

Le constat est suffisamment clair : les peuples africains, à l'instar d'autres peuples, sont assimilés à des peuples « primitifs », donc sans histoire. C'est une perception eurocentriste de l'histoire africaine. Cette vue erronée fonde le début de l'histoire africaine avec le contact de l'Occident. L'ignorance et la myopie intellectuelle ne sont pas l'apanage d'un seul peuple. Elles peuvent être décelées même chez des peuples dits "évolués" et s'expriment par des préjugés et des données ahurissantes, à la limite du ridicule.

Auregard de ce triste constat, les Africains et Africanistes se doivent de se débarrasser de cet afro-pessimisme pour réécrire l'histoire africaine entachée de préjugés et *d'a priori* qui les éloignent des vraies sources : la tradition orale qui s'altère au fil du temps.

Ainsi, nous avons le devoir de poursuivre l'œuvre de déconstruction et de décolonisation entamée par nos aînés Théophile OBENGA, Cheick Anta DIOP¹¹, etc.

Notre travail se veut une contribution très modeste à l'historiographie béninoise.

Quels sont alors ses objectifs et hypothèses ?

¹⁰ D'ALMEIDA (L.E.A), *le Dahomey sous le règne de Dada Glèlè (Danxomé, 1858-1889)*, thèse de doctorat d'histoire, IIIe cycle, année académique 1972-1973, Paris, 419 p., p.362

¹¹ Lire par exemple :

- OBENGA (Th), *l'Afrique dans l'antiquité*, Présence Africaine, Paris, 1973, 464 p
- DIOP(C.A.), *Nations nègres et culture*, Présence Africaine, Paris, 1979, T.II, 572 p.

II/- OBJECTIFS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

A- Objectifs et intérêt du Sujet

Notre travail ambitionne de faire le point de la recherche historique de la colonisation française en pays nago. A travers cette étude, nous ferons connaître ce qu'on appelle à tort, les Nago et quelle était leur contribution à la construction de la nation béninoise actuelle.

Quoique ignorés, méprisés et peu connus, les Nago ont opposé à l'occupant français l'une des farouches résistances à la colonisation : la révolte des Holli. Le colon français a brisé la quiétude et les structures sociopolitiques et culturelles d'un peuple pacifique et dont l'hospitalité légendaire reste l'une de ses caractéristiques fondamentales. Les Nago restent cependant des peuples jaloux de leur indépendance et de leur quiétude, contrairement à leur "esprit d'indiscipline"¹² exprimé dans le rapport d'ensemble de l'année 1915 du Lieutenant-gouverneur de la Colonie du Dahomey.

Devant un tel stéréotype du cliché colonial, aucun Africain ne saurait s'abstenir d'apporter sa contribution à l'éclairage de la méconnaissance du peuple nago par l'homme blanc.

Donc l'intérêt de notre sujet est de nous amener à "pénétrer" la pensée nago afin d'élucider certaines considérations occidentales que lui avait collées le Français. Cette étude nous conduira dans les arcanes de la pensée d'un peuple apparemment difficile à cerner du point de vue logique.

Ce travail aura l'avantage de :

- nous permettre de faire l'inventaire des différentes réactions des royaumes nago à l'occupant européen (français en l'occurrence) ;
- Inventorier les documents d'archives (pendant qu'il est encore temps) sur un sujet spécifique de présence européenne dans une région bien précise de notre pays ;
- Comprendre la réaction des Nago face aux nouvelles institutions mises en place par les Français ;

¹²Rapport du Lieutenant –gouverneur de la Colonie du Dahomey à la page 5. Série 1E86 – Archives Nationales

- Faire le point des réalités nago qui ont survécu à la domination européenne ;

B- Hypothèses de recherche

Au regard des objectifs énoncés et de l'intérêt du thème, nous formulerons les hypothèses de travail suivantes :

- à quand remonte l'entrée des premiers envahisseurs français en pays nago ?
- quelle était la nature de ce premier contact ?
- l'invasion européenne a-t-elle affecté les anciens royaumes de l'aire culturelle nago du plateau de l'Ouémé ?
- quel était le niveau d'impact de la présence européenne sur les cultures de ces royaumes nago ?
- y-a-t-il choc des cultures ?
- quelles étaient les réactions des peuples nago au contact des Français ?
- quel type d'organisation l'envahisseur a mis en place ?
- que deviennent alors les structures précoloniales existantes ?

CHAPITRE II : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Nous aborderons dans ce chapitre la méthodologie adoptée pour la collecte, le traitement et l'analyse des données recueillies et ferons ressortir quelques difficultés rencontrées auxquelles des approches de solution sont proposées.

I/- MÉTHODOLOGIE DE COLLECTE, DE TRAITEMENT ET D'ANALYSE DES DONNÉES

A- *Procédure de collecte des données*

La collecte des données repose essentiellement sur les points suivants :

- la consultation des fonds d'archives,
- le recueil des témoignages oraux et
- la consultation des autres documents écrits.

Nous avons consulté d'abord aux Archives Nationales le répertoire des documents de notre aire d'étude et de la période coloniale. Nous nous sommes très tôt rendu compte que les documents de la série E des affaires politiques sur les localités de notre sphère d'étude regorgent d'intéressantes informations. Nous les avons sériés par localité ou entité politique, puis procédé à l'inventaire des documents communs à tous ces royaumes. C'est après ce travail préliminaire – nécessaire à notre avis, au regard d'une foule de cotes sur ces royaumes – que les agents en service dans cette institution ont été sollicités pour nous sortir les dossiers à consulter sur place. Le premier jour, nous croyons pouvoir lire plusieurs dossiers.

Mais en réalité, nous n'avions même pas pu parcourir le tout premier dossier qui nous a été servi, avant l'heure de fermeture. Cette réalité nous a obligé à la prudence pour ne demander qu'un seul dossier les jours suivants afin de mieux cerner la série d'informations qui s'y trouvaient.

La consultation des fonds d'Archives Nationales sur notre thème nous a pris énormément de temps, car les informations qu'on y découvrait étaient si captivantes qu'il fallait les parcourir à fond.

On croyait découvrir également aux Archives Nationales les exemplaires de la revue "Etudes dahoméennes" mais face à notre désespoir, l'un des agents de cette institution nous a gentiment conseillé la bibliothèque de l'ex IRAD devenue la bibliothèque du Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique (CBRST) sise en face du site actuel de notre Assemblée Nationale. Là nous avons découvert tous les numéros de "Etudes dahoméennes" dont nous avons consultés ceux qui intéressaient notre domaine d'étude. Toutes ces consultations ont été possibles grâce au devoir mélangé à la gentillesse des agents en service dans ces institutions.

La quête des témoignages oraux nous a conduit à interroger des personnes de différentes catégories socioprofessionnelles : paysans, intellectuels, descendants de Chef de canton et de village, fils de commis expéditionnaires, dignitaires de cour royale, fils d'anciens combattants, etc.

La collecte de toutes ces informations a été favorisée par l'établissement d'un questionnaire, par les contacts directs ou par personnes interposées. Notre questionnaire n'était qu'un guide d'entretien avec nos informateurs qui pouvaient parfois livrer des informations intéressantes au-delà du cadre de ce guide. Par expérience, nous nous sommes rendu compte qu'un remplissage individuel de ce questionnaire par certains informateurs lettrés s'était révélé inefficace. Alors nous l'avons utilisé comme guide au cours de nos entretiens directs.

Nos séances de collecte sont souvent organisées par groupe d'informateurs réunis sur rendez-vous. Selon la catégorie d'informateurs, ces rendez-vous sont pris les jours des marchés ou les soirs au retour des champs ou même selon les jours et les heures de convenance des personnes à rencontrer. Les jours du marché sont souvent les moments où certains informateurs se rendent disponibles ou reviennent à la maison après un séjour de quelques jours dans leurs champs éloignés des villages.

Après ces séances de groupe, nous procédions à des interrogations individuelles afin de mieux approfondir les informations livrées en groupe. Car individuellement, nos informateurs aiment généralement livrer beaucoup de renseignements parce que confiants. De plus, ces séances de groupe n'excluaient pas que des personnes aient été interrogées individuellement. L'utilisation des moyens modernes (enregistreurs, caméras, etc.) complétait le dispositif de la collecte des données.

L'inventaire et la consultation des travaux écrits nous ont permis de faire une riche moisson d'informations sur notre thème. Ces dernières ont été l'œuvre des missionnaires, des explorateurs, des agents et administrateurs coloniaux et de tous autres esprits curieux du monde nago. Ces ouvrages consultés nous ont permis de nous faire une idée bien claire de l'administration coloniale en pays nago. Au fur et à mesure que nous faisons l'inventaire de ces ouvrages, surtout les documents d'archives, nous comprenions pourquoi notre maître¹³ nous a proposé le thème lors d'un de nos échanges à l'Institut Français de Cotonou.

A l'issue de la collecte de toutes ces informations, nous avons procédé au traitement et à l'analyse des données.

B- Méthode de traitement et d'analyse des données

Pour mieux traiter les informations recueillies, nous avons adopté une démarche analytique de la combinaison des faits historiques. Ainsi à l'analyse de la perception des Français du pays nago, nous opposons toujours le regard de l'homme nago de la chose coloniale pour dégager une synthèse qui rend compte, de ce qu'il faut retenir de notre thème.

Cette synthèse nous permettra de mieux cerner les réactions des uns et des autres. Ainsi, les uns pensent faire œuvre utile en "civilisant" des Nago sans histoire pendant que les autres trouvent dans cette fameuse œuvre civilisatrice une intrusion dangereuse et perturbatrice dans leur arsenal sociopolitique et culturel mis en place, plusieurs siècles après.

Il serait en effet absurde de croire que le travail est allé de soi.

II/- LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LES APPROCHES DE SOLUTION

A- Les difficultés

¹³ Il s'agit ici du professeur Abiola Félix IROKO. Et ce n'est qu'en ce moment que nous comprenions pourquoi il nous renvoyait vers ces documents et vers les informateurs. Nous nous rappelions encore, comme si c'était hier, quand nous l'avions rencontré au tribunal de première instance de Cotonou où nous croyons l'émerveiller par un plan de travail. Il nous répliquait ceci : "votre plan est précoce : vous devez aller sur le terrain interroger les gens pour savoir pourquoi on les appelle nago et comment ils ont vécu cette administration coloniale, surtout pour comprendre la révolte des Holli". Nous tenons à lui réitérer nos sincères remerciements pour cette recommandation.

Dans la réalisation de ce travail, nous avons connu des obstacles liés à nos sources documentaires : les Archives Nationales, les sources orales et les documents écrits. A tout cela s'ajoutent nos préoccupations professionnelles.

Aux Archives Nationales, la difficulté réside d'abord dans la non continuation d'une information à peine entamée. En effet, des dossiers comportent des rapports incomplets d'administrateurs coloniaux sur une période et une région données. Parfois, des pages importantes manquaient de certains rapports sans qu'on ne puisse les reconstituer.

Ensuite, ces documents sont frappés du sceau "à consulter sur place" ce qui nous oblige à passer d'interminables heures et longues journées à les parcourir.

De plus, le prix de la photocopie dans l'enceinte des Archives est dissuasif parce qu'excessivement cher. Cette malheureuse situation nous contraint à de grands frais et rend la recherche scientifique très onéreuse.

Quant aux autres documents écrits consultés, aucun ne traite de façon spécifique notre thème. Nous y retrouvons des fragments de faits qui autorisent certaines analyses du pays nago. Certains passages nous laissent sur notre soif parce que l'idée qui y a été développée étant restée parcellaire ou ignorant totalement la logique nago qui sous-tend une telle assertion.

Nous regrettons une chose importante au niveau des sources orales : la mort de beaucoup de témoins du passé que nous avons consultés lors de la rédaction de notre mémoire de maîtrise. De nombreuses "bibliothèques ont ainsi brûlé". Si nous avions eu l'opportunité de traiter ce sujet après notre soutenance de mémoire de maîtrise en 1988, nous aurions connu une relative aisance pour remonter le temps de la période coloniale dans notre aire d'étude. Que de difficultés n'avons-nous pas rencontrées ! Que de réticences n'avons-nous pas vécues ! Que d'informations tronquées n'avons-nous pas recensées !

Telles sont, toutefois, à notre avis les contradictions qui font mouvoir tout travail qui se veut scientifique, et lui donnent forme et contenu, car permettant de dépasser le cadre de la simple observation pour découvrir le sens que cachent les attitudes "réservées" ou "méfiantes" enregistrées çà et là.

B- Les approches de solution

Aux problèmes des Archives Nationales, nous préconisons la poursuite de la restauration des documents incomplets ou soustraits frauduleusement afin que les informations véhiculées par les rapports coloniaux connaissent leur suite logique.

Revoir à la baisse le prix des photocopies, tout au moins pour les étudiants et les chercheurs pour le rendre plus accessible afin d'éviter la longue consultation sur place.

Puisque aucun document écrit ne traite spécifiquement de notre thème, nous avons été amené à nous rabattre sur les sources orales. A cet effet, nous recommandons la patience et la courtoisie pour supporter les caprices et parfois la cupidité de certains informateurs. Nous devons envisager des pistes pluridisciplinaires de recherches dans notre zone d'étude pour sauver ce qui peut encore l'être.

Jetons à présent un regard critique sur les sources consultées.

CHAPITRE III : INVENTAIRE COMMENTÉ DES SOURCES CONSULTÉES ET REVUE DE LITTÉRATURE

I/- LES DOCUMENTS D'ARCHIVES

Les documents consultés aux Archives Nationales à Porto-Novo sont ceux de la série E. ils parlent longuement de notre thème et nous permettent de comprendre la perception des Français du pays nago. Ce sont des documents à consulter sur place et qui ont nécessité de longues heures de consultation. Chaque localité peut regrouper plusieurs cotes dans cette même série E. Pour les localités de notre sphère d'étude (Exemple : Kétu, Adja-Ouèrè, Hollidjé, etc.) nous nous sommes intéressés aux cotes communes à ces localités. C'est ainsi que nous avons relevé des cotes telles que 1E11₁, 1E11₃, 1E11₄, dont nous avons d'abord consultés les documents avant de nous intéresser aux boîtes spécifiques à chaque localité. L'avantage d'une telle méthodologie est de nous renseigner globalement sur notre domaine d'étude, c'est-à-dire des traits communs à ces localités.

Il s'agit ici de grandes boîtes frappées de ces numéros ou cotes et qui contiennent une foule immense d'informations sur la colonisation du pays nago. A l'intérieur de ces boîtes, il est loisible de retrouver à la fois des rapports mensuels et annuels des administrateurs coloniaux, des lettres individuelles de colonisés, des relevés des tribunaux, etc.

Une journée de consultation ne suffit même pas pour parcourir le contenu d'une seule boîte.

A titre illustratif, la boîte 1E11₁ renferme les rapports de 1905 sur Wèrè-Kétu et bien d'autres localités de la sous-région. Ces rapports nous renseignent sur la méthode d'approche des colons français dans ces localités, leur politique infrastructurelle d'installation et leur point de vue sur les populations de ces régions.

La boîte 1E11₃ contient les rapports annuels de 1914 sur la colonie du Dahomey. Dans cette boîte, nous avons d'intéressants renseignements sur la révolte des Holli de 1914 et ses conséquences. A l'intérieur de cette même boîte, nous avons retrouvé une plainte (lettre) des populations de

Kétu adressée au Gouverneur Général de la colonie au sujet d'un commis expéditionnaire. Il s'agit des exactions commises par M. CAPO-CHICHI dans Kétu. Les populations y avaient dénoncé son appétit trop poussé pour les femmes et singulièrement les femmes d'autrui.

On pourrait multiplier les exemples s'agissant des contenus des boîtes consultées, mais ce qui est important ici demeure le point de vue des colons français et non de leurs colonisés nago. Cette seule perception ne suffit pas pour conduire à terme notre étude, d'où la nécessité d'avoir recours à la tradition orale.

II/- LES SOURCES ORALES

Elles ont été ici le principal fil d'Ariane qui nous a permis de remonter en amont de l'histoire de la colonisation française en pays nago. Autant dire que la seconde perception (celle des Nago) de l'administration coloniale en pays nago repose sur les sources orales qui apparaissent, comme l'a su bien souligner Ki-Zerbo,

“comme le conservatoire et le vecteur du capital de créations socioculturelles accumulé par les peuples réputés sans écriture : un vrai musée vivant. La parole historique constitue un fil d'Ariane bien fragile pour remonter les couloirs obscurs du labyrinthe du temps”.

Ce qui est intéressant chez toutes les personnes interrogées est le recoupement des informations reçues sur l'ossature générale du thème. L'unanimité est faite par exemple, autour du concept nago, la perception des Nago de l'homme blanc, les réactions face à l'administration coloniale française. Que ce soit à Aja-Wεε, Pobè ou à Kétu, les réalités et l'état d'esprit sont identiques, même si on peut les exprimer avec des concepts divers. Ainsi, on a pu constater que la logique nago est différente de la logique cartésienne de l'Occident. Ces différentes logiques qui s'expriment à travers le refus de l'un des réalités que tente d'imposer l'autre seront à l'origine des réactions, parfois violentes qui ont jalonné cette période coloniale. C'est pourquoi, la revue de littérature sur la même question sera d'une grande utilité.

III/- LA REVUE DE LITTÉRATURE

Dans le cadre de la rédaction de ce mémoire, nous avons consulté plusieurs documents écrits dont nous passons en revue les plus importants.

A travers leurs travaux, certains auteurs ont fait une part belle aux grands royaumes du Danxomé, de Xogbonu pendant la période coloniale. Quand ils doivent évoquer le monde nago, surtout celui de l'est, c'est un survol ou parfois sous forme de comparaison de ces royaumes nago avec le Danxomé. Des études spécifiques sur la vie des Nago sous l'administration coloniale française n'existent pas. La plupart de ces travaux sont des écrits des administrateurs coloniaux avec la difficulté d'être juge et partie.

Néanmoins ces survols méritent d'être évoqués. Ainsi, dans son livre *La République du Bénin ; Des origines dahoméennes à nos jours*, Robert CORNEVIN, rappelle les différents traités qui instituent et renforcent l'administration coloniale sans oublier ses structures. Même s'il reprend, par endroits, les propos de DESANTI, il en fait une compilation avec d'autres faits recueillis sur place sans faire ressortir les difficultés d'application de cette administration coloniale en milieu nago. Son bref rappel de la révolte des Holli de 1914 est une preuve de son survol des faits historiques importants et qui dénote la méconnaissance des réalités profondes du monde nago. Les analyses et critiques de CORNEVIN des structures coloniales restent encore superficielles.

Reconnaissons cependant à H. DESANTI sa parfaite description des structures administratives, économiques et financières mises en place par les colons. Il ne se limite pas à leur simple description mais il en décrit le fonctionnement.

L'ouvrage de Le HERISSE (A.), *Royaume du Dahomey (Mœurs, Religion, Histoire)* nous parle des relations extérieures (surtout conflictuelles) du monde nago ou yoruba avec le royaume du Danxomé.

Notre mémoire de maîtrise "*Contribution à l'histoire du royaume d'Aja-Wèrè du XVIIe au XIXe siècle*" nous renseigne sur l'histoire du royaume d'Aja-wèrè mais ne nous parle pas spécifiquement du pays nago sous l'administration coloniale.

DUNGLAS (E), dans son ouvrage "*contribution à l'histoire du Moyen Dahomey (royaume d'Abomey, de Kétu et de Ouidah)*" nous parle abondamment de l'histoire du royaume de Kétu, des origines jusqu'à l'époque coloniale. C'est d'ailleurs cette contribution à l'histoire de Kétu qui a fait dire à M. CORNEVIN (R) qu'il était le meilleur spécialiste de l'histoire du royaume de Kétu. Les détails fournis sur la fondation de Kétu et la généalogie des rois de ce

royaume forcent l'admiration du lecteur sans toutefois combler son attente sur la perception des populations de Kétupar l'administration coloniale.

TERREAU et HUTTEL sur *monographie du Hollidjéin* Etudes dahoméennes N° VI retracent toute l'histoire du peuple Holli ou Idjé. Cette monographie nous renseigne abondamment sur la révolte des Holli et la répugnance de ce peuple des disciplines imposées par l'envahisseur français.

DEUXIÈME PARTIE

ORIENTATION GÉNÉRALE ET POINT DE LA RECHERCHE

CHAPITRE IV : PRÉSENTATION DU PLAN PROVISOIRE DE LA THÈSE

THÈME : LE PAYS NAGO SOUS L'ADMINISTRATION COLONIALE

1896 - 1960

INTRODUCTION GÉNÉRALE

PREMIÈRE PARTIE

LE CADRE PHYSIQUE ET LE PEUPLEMENT

CHAPITRE I : LOCALISATION DU DOMAINE D'ÉTUDE

- I- La situation géographique
- II- Le relief et les sols
- III- Le climat

CHAPITRE II : LE PEUPLEMENT PRÉ-NAGO

- I- Origines
- II- Caractéristiques des peuples pré-nago
- III- Leurs activités

CHAPITRE III : MISE EN PLACE DES ROYAUMÉS NAGO

- I- Rappel des migrations fondatrices
- II- Les royaumes issus créés
- III- La confédération nago de 1852 : un exemple d'intégration des peuples nago

CONCLUSION PARTIELLE

DEUXIÈME PARTIE

LE PAYS NAGO AU CONTACT DES EUROPÉENS

CHAPITRE IV :LES MOTIVATIONS DE CE CONTACT

- I- Un nouvel ordre économique après le commerce des esclaves
- II- Des raisons purement économiques
- III- Autres raisons humanitaires

CHAPITRE V :LA STRATÉGIE D'APPROCHE DE LA FRANCE EN PAYS NAGO

- I- La chute d'Abomey, un cadre propice
- II- La politique infrastructurelle comme méthode de pénétration du pays nago
- III- Le jeu des différents acteurs

CHAPITRE VI :L'ADMINISTRATION COLONIALE FRANÇAISE EN MILIEU NAGO

- I- Le cadre institutionnel et les instruments juridiques de l'administration coloniale
- II- Les premiers résultats
- III- Vers une phase active de cette administration française en pays nago

CONCLUSION PARTIELLE

TROISIÈME PARTIE

LA RÉACTION DES COLONISÉS

CHAPITRE VII : LES PREMIÈRES RÉACTIONS À L'ADMINISTRATION COLONIALE

- I- Qui sont les Nago ?
- II- Le choc de deux cultures
- III- L'exacerbation des rapports entre Français et Nago

CHAPITRE VIII : LES EFFORTS DE GUERRE, UNE SOURCE DE MALAISE ET DE TENSION EN PAYS NAGO

- I- L'aggravation des impôts et autres contributions à l'effort de guerre
- II- Les recensements de populations, bases de l'assiette des impôts
- III- Le recrutement militaire, source de malaise social

CHAPITRE IX : LA CONTRIBUTION DES DEUX GUERRES MONDIALES A L'AFFAIBLISSEMENT DU POUVOIR COLONIAL ET SON IMPACT EN PAYS NAGO

- I- L'impact des anciens combattants
- II- La rupture des équilibres spatiaux et la modification du peuplement
- III- La désorganisation des sociétés nago et la marche vers l'indépendance

CONCLUSION PARTIELLE

CONCLUSION GÉNÉRALE

CHAPITRE V : PRÉSENTATION DES PREMIERS RÉSULTATS À TITRE ILLUSTRATIF

Les résultats présentés ici sont contenus dans le septième chapitre du plan provisoire de la thèse, intitulé : **les premières réactions à l'administration coloniale.**

I- *Qui sont les Nago ?*

On ne saurait définir qui sont réellement les Nago sans l'étude de leur localisation géographique et les caractéristiques historiques, culturelles et politiques de ce monde apparemment homogène.

A- L'espace géographique

La localisation du pays nago revient à en donner les contours géographiques dans le temps et dans l'espace.

La réalité géographique de notre domaine d'étude correspond à ce que le colon français appelait le protectorat de WÈÈ-Kétu qui est limité à l'est par la frontière des possessions anglaises de Lagos ; à l'ouest par le fleuve Ouémé ; au sud par le royaume de Porto-Novo ; au nord par le pays des Mahi.¹⁴

Cette aire géographique renfermait, sur le plan historique, de grands royaumes dont les plus connus et reconnus pour leurs contacts avec le Danhomè sont : les royaumes de Kétu¹⁵ et d'Aja-WÈÈ.

Le royaume d'Aja-WÈÈ « *débordait, selon Terreau et Huttel,¹⁶ sur la rive droite de l'Ouémé, comprenant les cantons de Bonou (Subdivision d'Adjohoun), de Sagon et d'Arlhan (Subdivisions de Zagnanado) dont les habitants nago étaient soumis. A l'est, il était limité par le royaume d'Yho (Nigeria) et, au sud, allait jusqu'aux abords de Sakété.* »

Alors que le royaume de Kétu débordait largement sur les "frontières orientale et occidentale "du canton de Kétu : "A l'est, il dépassait le marigot Yéwa et englobait Mékô (Mékaw) ainsi que Ilara et Idofa ; à l'ouest, il s'étendait jusqu'à l'Ouémé.

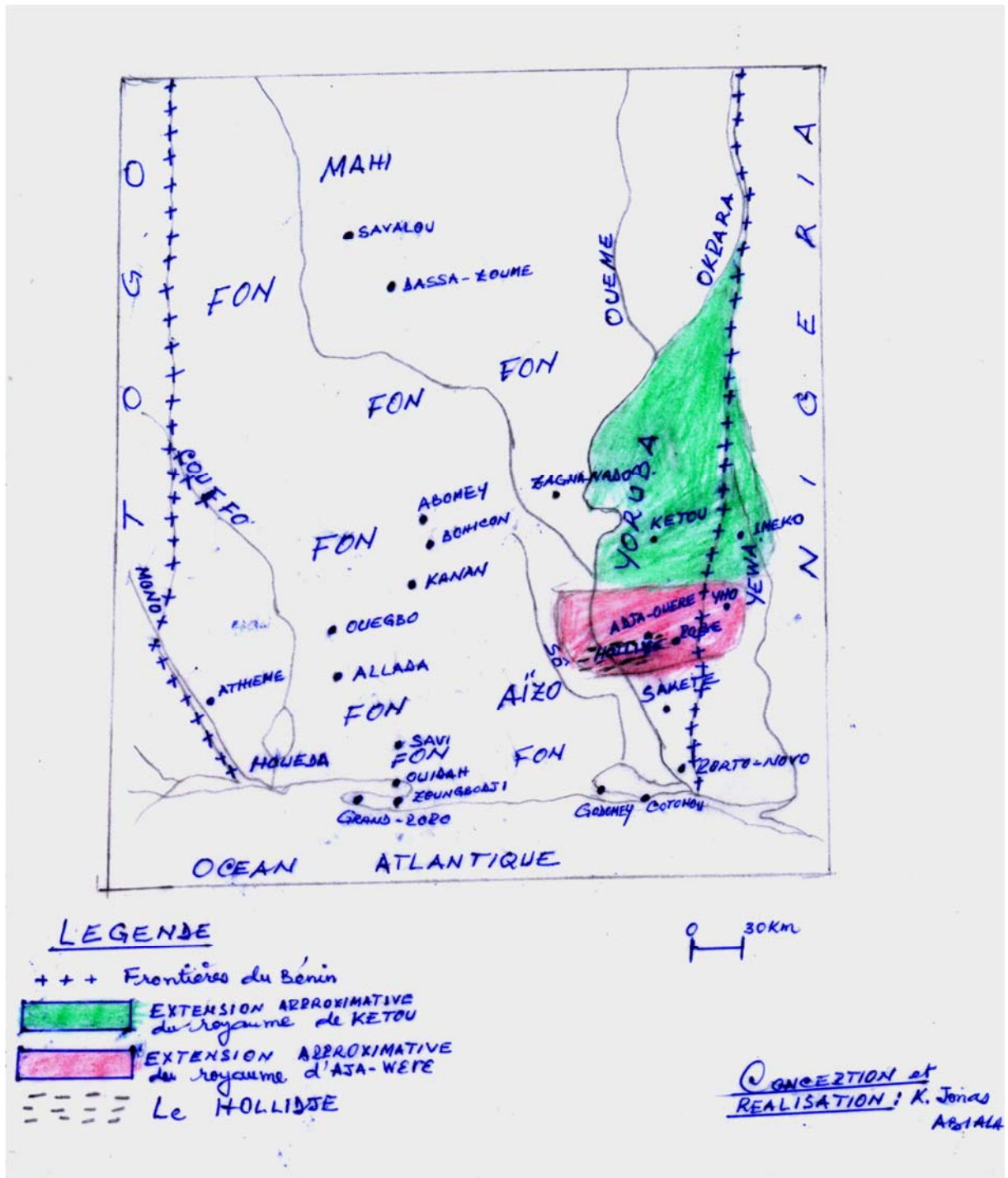
¹⁴ CORNEVIN (R) : Op.cit . p.411

¹⁵ On lira les travaux de recherche sur ces royaumes nago :

- ABIALA (J.K), Contribution à l'histoire du royaume d'Aja-WÈÈ du XVIIe au XIXe siècle, mémoire de maîtrise, FLASH, année académique 1987-1988, 108 p
- DUNGLAS (E), Contribution à l'histoire du Moyen Dahomey (royaume d'Abomey, de Kétu et de Ouidah), in *Etudes Dahoméennes* n°XIX, Paris, IFAN, 1957, pp 11-135.
- DESANTI (H), Du Danhomé au Bénin-Niger, Paris, Larose, 1945, 267 p

¹⁶ *Etudes Dahoméennes*, N° II, page 64, citées par CORNEVIN (R) in Histoire du Dahomey, Paris, éditions Berger-Levrault, 1962, 568p. ,p 148

Carte n°2 : De la localisation des royaumes de Kétou et d'Aja-Wèrè



Quant à la dépression du Hollidjé, elle est :

« la continuation d'une région marécageuse nommée "Lama" ("boue", en portugais ; "Ko" en fon) qui s'étend de l'est à l'ouest à la hauteur du septième parallèle, schématiquement entre le Zou et le Couffo. C'est une zone à relief médiocre d'une altitude moyenne de moins de 50 mètres au-dessus du

niveau de la mer ; il s'en suit que durant la moitié de l'année, ce véritable fossé est en grande partie inondé par les eaux des fleuves et des ruisseaux voisins qui s'y étalent librement à la faveur d'un relief qui est presque inexistant»¹⁷.

Cette région était, à cette époque, couverte de grandes forêts d'accès très difficile au colon français, comme il l'exprimait en ces termes :

« Pour marquer notre emprise sur la région et mettre notre action à l'abri de toute nouvelle surprise, l'ouverture d'une route directe entre les deux postes de Pobè et d'Aba, débroussée sur une largeur de 200 mètres environ a été entreprise. L'établissement vivement mené de cette trouée à travers la forêt doit assurer une ligne rapide et sûre de communication entre les deux localités. »¹⁸

Cet ensemble géologique, essentiellement fait de plateaux dont l'altitude ne dépasse guère cent cinquante mètres, a été surnommé récemment OLATEJU.¹⁹

L'homogénéité du relief de cette aire géographique, les conditions écologiques et naturelles ont attiré des migrants yoruba, adja et autres qui l'ont peuplée.

B- Rappel historique du peuplement

L'occupation humaine de notre aire géographique a été faite progressivement et en plusieurs étapes, selon les régions. Ce qui est frappant et relativement bien connu demeure les peuples autochtones qui habitaient ce site avant l'arrivée des migrants yoruba ou Adja.

Donc plusieurs peuples (les Iwignan et les Mahi) existaient sur le site de ce pays nago avant l'"invasion" des noyaux fondateurs des royaumes yoruba de cette aire culturelle.

Ce qui est tout aussi frappant reste la domination ou l'assimilation de ces noyaux fondateurs à la culture yoruba. En effet, de Kétu à Aja-Wεε, l'homogénéité sociopolitique supplée l'homogénéité géographique (dominance des plateaux dans le relief).

Selon le cas, les migrants ont dominé ou ont subi l'assimilation des peuples autochtones pour ériger des structures sociopolitiques et culturelles qui rappellent les grandes entités d'Ifε ou d'Oyo. On dirait même qu'ils ont transplanté les réalités yoruba du Nigeria sur ce site. Notons au passage que chaque royaume fonctionnait et vivait de façon autonome dans son aire

¹⁷ Terreau et Huttel, Op. Cit. p.59

¹⁸ Rapport d'ensemble de l'année 1914 du Lieutenant-gouverneur de la colonie à la page 3 in Série 1E86, Archives Nationales

¹⁹ Lire A BIALA (J.K), OLATEJU ou le réveil des populations du plateau de l'Ouémé, essai sociopolitique, publié en 1997, p.127

géographique avant l'arrivée du Blanc. Cette autonomie de chaque entité politique n'excluait point leurs relations extérieures. Que retenir finalement de chaque royaume ?

A cette interrogation, nous ferons un survol historique du peuplement de chaque royaume.

Terreau et Huttel affirment que le « *royaume d'Aja-Wεε aurait été fondé par des Adja venus du nord de Grand-Popo (cercle du Mono)*²⁰ ». Quant Robert CORNEVIN ajoute que « *... des Adja de la région située au nord de Grand-Popo étaient venus, par suite de difficultés avec le royaume d'Abomey, constituer un royaume indépendant sur la rive gauche de l'Ouémé (actuellement habitée par les Nago de Ouignan)*²¹ »

Paul MERCIER, quant à lui, précise que

« le royaume d'Adja Ouéré était à l'origine peuplé de Nago, dont l'histoire n'est pas connue. Un groupe d'Adja de la région du Mono, conduits par Ahesoudjé vint s'installer dans le pays et y créa un petit royaume dont la domination s'étendit aux petits groupements épars le long de l'Ouémé, de Sagon à Bonou »²²

Au sujet de sa fondation, Paul MERCIER soutient qu'elle « *... remonterait à trois siècles environ* » alors que le professeur Félix IROKO pense que « *... la fondation d'Aja-Wεε pourrait remonter au XVI-XVIIe siècle...* »²³

Si la fondation du royaume d'Aja-Wεε était antérieure à celle de la "cité refuge" (Itakété), elle se situerait au XVIe siècle, c'est-à-dire un peu avant le déplacement de ASSOGBA et sa suite de ILASO vers le site actuel de Itakété.

En somme, l'origine Aja de nos migrants ne fait plus objet de doute, au regard des sources diverses mais concordantes, à ce sujet²⁴. Le noyau fondateur de Aja-Wεε serait issu directement du groupe Aja des anciennes migrations de l'aire culturelle Aja-Tado²⁵. Ce groupe se serait dirigé d'abord vers l'est avec une grande escale à Agbanakεn d'où quelques familles auraient continué le trajet. Tout ceci se passerait probablement au XVIe siècle.

C'est ce nouveau rameau qui aurait conduit à la formation du royaume d'Aja-Wεε.

²⁰Terreau et Huttel, "Monographie du Hollidjé" in Etudes Dahoméennes n° II, ancienne série, 1949, pp.59-72. p.64

²¹ CORNEVIN (R)Op. Cit. p.148

²² MERCIER (P), "Notice sur le peuplement yoruba au Dahomey-Togo", in Etudes Dahoméennes n° IV, anciennes série, p 29

²³ IROKO (F), la cité royale d'Okéita au XIXe siècle : une double contribution à l'histoire des Aja et des Nago, in Education Béninoise n° 001, Nouvelle édition, Année 1986-1987, INFRE, Porto-Novo, 52 p. p 10

²⁴ ABIALA (J.K.) : Op. Cit. p.25

²⁵ PAZZI (R), Op. Cit. p.13

Enfin, l'origine du peuplement de Wεε est diverse. Il englobe les Aja, les Fon ou Goun, les Yoruba et les Idjé. C'est dans cette complexité originelle que ce peuple a su tirer son harmonie institutionnelle pour l'évolution du royaume.

Quant au royaume de Kétu situé à environ quatre vingt kilomètres à l'est de sa puissante voisine, Abomey, il est aujourd'hui passablement déchu de son antique splendeur. Sa population qui atteignait autrefois trente mille âmes, est descendue au cinquième de ce nombre²⁶. La prise et la destruction partielle par l'armée dahoméenne du roi Glèlè en 1883, le siège et la nouvelle prise de la ville par les mêmes dahoméens en 1886, suivis de la dévastation complète, enfin la délimitation franco-anglaise de la frontière Dahomey-Nigeria qui enleva du royaume de Kétu de nombreux et importants villages, comme Imεκɔ et Idofa, amputés de sa partie orientale, sont les causes de l'évanouissement de l'éclat d'autrefois. Heureusement, la prise d'Abomey en 1892, suivie du retour des anciens captifs de Kétu dans leur métropole dévastée, a permis à "la malheureuse" cité de renaître de ses cendres, selon le désir du général Dodds, lui-même.

Le Canton de Kétu est limité, au Nord par le parallèle 7°38', qui passe, en principe par le confluent du fleuve Ouémé avec la rivière Okpara, son principal affluent de la rive gauche ; au Sud, par le parallèle 7°08' qui passe par le petit village d'Odo-Méta, situé sur la route Kétu-Pobè, à mi-chemin entre ces deux villes ; à l'est, la limite se confond avec la frontière Dahomey-Nigeria approximativement entre les Bornes frontières n° 127 (au Nord) et n°78 (au Sud) ; à l'Ouest, une limite géographique, le cours du fleuve Ouémé.

« Mais l'ancien royaume de Kétu débordait largement sur ces frontières, orientale et occidentale. A l'est, il dépassait le marigot Yéwa et englobait Mékô (Mekaw) ainsi que Ilara et Idofa ; à l'ouest, il s'étendait jusqu'à l'Ouémé »²⁷

Ce royaume serait fondé vers le XIe siècle par une branche des migrations de yoruba d'Ilé-Ifé conduite par le souverain εδε et guidé par le chasseur Allalumon. C'est cette migration faite de plusieurs étapes qui conduisit notre souverain sur ce site de forêts de Kpankou, initialement habité par les Fon. Très tôt, ces derniers ont été vite repoussés vers l'ouest par nos hégémonistes yoruba venus d'Ilé-Ifé, à la suite des dissensions entre frères au sujet du trône.

²⁶ DUNGLAS (E), Op. Cit. p.12

²⁷ DUNGLAS (E), idem p.19

Le nombre impressionnant de la suite du roi Edε n'avait rien de comparable avec la suite du roi Ahesoudjé à la fondation du royaume d'Aja-Wεrε.

D'après les traditions orales, cent vingt familles, dont 9 familles royales, avaient suivi le roi Edε²⁸ alors que le nombre des migrants Aja était de six plus un chien.²⁹

On comprend aisément pourquoi nos Aja ont été facilement colonisés linguistiquement parlant par les Iwignan à Aja-Wεrεet comment les yoruba d'Ilé-Ifε, numériquement importants, se sont imposés aux Fon de Kpankou pour asseoir leur hégémonie au détriment des peuples autochtones.

Au total, ce n'est pas le nombre de nos migrants conquérants qui compte mais leur dynamisme, bref, leur soif du pouvoir qui a contribué à l'élaboration des structures sociopolitiques et culturelles très puissantes de la sous-région. Si Kétu a reproduit le spécimen yoruba d'Ilé-Ifε, avouons que Aja-Wεrε semble avoir été influencé par Kétu comme d'ailleurs le confirme DESANTI (H)

« en parlant des nagots, il est intéressant de noter que le roi de Kétu exerce, en plus de son autorité normale sur les populations de race yoruba de sa région, une sorte d'influence religieuse sur les farouches populations du Hollidjé que leurs forêts inondées mettaient à l'abri de toute exigence extérieure. »³⁰

C- Caractéristiques essentielles du pays nago

Comme nous venons de le prouver, le relief (plateaux) unit tout le pays nago. Ces plateaux permettent d'être à la même altitude que leur grand homologue de l'ouest, le Danxomε. Loin d'être un lieu-refuge contre le Danxomε, redouté de tous, la situation géographique du monde nago lui permet néanmoins d'appréhender de loin le danger, en cas d'attaque. La présence de grandes forêts – avec de grands arbres pouvant atteindre vingt à trente mètres de haut et servant de postes d'observation – constitue un atout formidable en stratégie militaire³¹.

²⁸ DUNGLAS (E), Op. Cit. p.31

²⁹ ABIALA (J.K.), Op. Cit. p 22

³⁰ DESANTI (H), Du Dahomé au Bénin-Niger, Larose, Paris, 1945, p.54

³¹ Il faut l'avouer, ces forêts étaient redoutables à cause de la présence des fauves. Ne s'aventurait dans cet "enfer vert", qui veut, si ce n'est pas un chasseur de fauves très expérimentés et bien préparé avec des amulettes. A l'époque, la tradition rappelle que beaucoup de chasseurs, même expérimentés avaient péri dans cette jungle.

De plus, ces plateaux sont surmontés, par endroits, de géantes termitières, preuve de leur fertilité³² mais ils servent également parfois d'échafaudage aux postes d'observation des éclaireurs des rois.

Les terres cultivables de cette région offrent aux Nago une zone de prédilection des cultures vivrières dont les plus dominantes sont le maïs et le manioc. Ces cultures constituent la base de l'alimentation des Nago.

En dehors de cette homogénéité géographique, l'unanimité est faite autour de certains caractères propres aux Nago : unité linguistique, même structure sociopolitique et culturelle, etc.

Sur le plan linguistique, la langue parlée dans notre sphère d'étude est le yoruba avec des emprunts à la population autochtone ou aux peuples allogènes qui avaient rejoint plus tard le noyau fondateur³³. Si l'homme de Kétu communique aisément avec l'homme d'Aja-Wεε, de Pobè et d'Itakété, il n'est certainement pas facile que ces derniers se fassent comprendre de l'homme d'Abéokuta, sans s'étendre sur l'explication de certains mots.

Les emprunts locaux ont tôt fait de dénaturer le yoruba originel. La situation d'emprunts est plus prononcée dans le parler des Idjé.

Globalement, tous ces peuples se comprennent et communiquent aisément entre eux. Il est plus aisé à l'homme Idjé de communiquer avec celui d'Aja-Wεε qu'avec un Fon d'Abomey. Quelques exemples cependant pour illustrer nos propos.

Tableau n° 1 : Les nuances linguistiques en pays nago

Objets ou expressions	en milieu Idjé	à Aja-Wεε	à Kétu
Montre, horloge ou heure	Angó	Agōgō	aïgo
Akassa (pâte de maïs)	Ori	ori, Εκᵛ	Εκᵛ
Je veux acheter de l'akassa	mo fεira ori (avec un accent plus fermé)	mo fεi ra ori (ici l'accent est plus ouvert)	mo fεici Εκᵛou mo fεicεkᵛ(forme contractée) ³⁴

Sur les plans sociopolitique et culturel, les peuples de cette aire culturelle ont acquis les mêmes habitudes alimentaires, vestimentaires et culturelles. Tout visiteur de ce monde nago pourra séjourner dans l'un puis dans l'autre royaume sans en démasquer les nuances. Mais ces nuances sont beaucoup

³²IROKO (F), le rôle des termitières dans l'histoire des peuples de la République Populaire du Bénin, des origines à nos jours, in Bulletin de l'IFAN, T4, Série B, n° 1-2, 1982, p 52

³³ ABIALA (J.K.), Op. Cit. p. 52

³⁴ Nous tenons cette information de Madame Célestine BANKOLE à Kétu.

plus prononcées en milieu Idjé qu'ailleurs. Les hommes Idjé portent une sorte de culotte appelée « Kpaki » et ce n'est qu'en dehors du travail ou de la chasse qu'ils se drapent d'un pagne, « aco », bien entendu de couleur bleu indigo. A part ceci, un coupe-coupe absolument indispensable, et parfois un couteau, complètent harmonieusement ce costume. Les femmes sont vêtues de pagnes dont la couleur prédominante est le bleu indigo³⁵. Certainement que ce mode vestimentaire leur est dicté par la chaleur forestière et les marécages de leur cadre de vie.

On remarque souvent sur le deuxième orteil du pied droit du Holli ou Idjé, un anneau en cuivre rouge (aruka, c'est-à-dire bague en nago). Cette bague sert à protéger le porteur contre les envoûtements et les amulettes maléfiques.

Par contre, les autres Nago arborent les tenues yoruba faites de boubou et de pantalons bien bouffants.

Sur le plan des structures politiques, les Nago ont édifié des royaumes qui rappellent leur origine yoruba. Ce sont des structures bien organisées avec à leur tête, un roi entouré de dignitaires (ministres). Le mode de succession est pratiquement le même et l'alternance au trône est assurée par les familles royales, ceci dans un ordre bien connu et en général bien respecté.³⁶

Les attributs du trône ici sont la couronne ou Adéilekε (couronne de perles), les chaussures ou bātā et la queue du cheval ou irunkε, comme le montre ici la photo de l'actuel roi de Kétou (OBA ALARO ADE IFE).



Photo n°1 : Les attributs d'un roi yoruba ou nago (Photo J. ABIALA)

³⁵ Terreau et Huttel, Op. Cit. p. 15

³⁶ Lire à cet effet : CORNEVIN (R), Op. Cit. pp.148-150 et ABIALA (J.K.); Op. Cit., p.51

Par contre, ces structures politiques n'existent presque pas dans le Hollidjé. Il y a un chef désigné parmi les plus anciens qui assure la cohésion de tout le groupe.

Sur le plan culturel, les Nago ont dans l'ensemble les mêmes divinités qui gouvernent leur quotidien. Ces divinités relèvent du monde yoruba et sont célébrées de la même façon.

Les traditions locales à Aja-Wεε comme à Kétu ont retenu les moindres détails, ou tout au moins l'essentiel des grandes étapes des migrations des noyaux fondateurs de ces royaumes³⁷. A première vue, ces détails et incidents de voyage, plus ou moins légendaires, semblent de peu d'intérêt. Cependant aux yeux des Yoruba ou Nago, ils offrent une grande importance, et à juste raison. Plus tard, au cours des nombreuses cérémonies qui précèdent l'intronisation du nouveau roi, le rituel du sacre fut en grande partie basé sur la tradition du voyage légendaire des fondateurs.

A Kétu³⁸ par exemple, le nouveau monarque, avant d'entrer en grande pompe dans sa capitale, est tenu de refaire, non pas symboliquement, mais réellement, en public, à la vue de tous, le même voyage que fit autrefois le roi Edε, en repassant scrupuleusement par le même itinéraire. Tous les incidents de la migration légendaire sont rappelés au cours du voyage rituellement imposé au nouveau monarque.

Il faut voir dans cette commémoration, non pas un étroit formalisme, sans signification bien précise, mais au contraire l'affirmation symbolique, solennelle et publique, des droits acquis autrefois par les Yoruba ou Nago et leurs souverains, venus en conquérants dans le pays.

N'est-ce pas ces mêmes habitudes et organisations sociopolitiques et culturelles qui les font désigner par le même vocable nago?

Assurément oui. Mais pourquoi ce terme de nago ? Ce concept nago renvoie à la polémique autour de sa compréhension. Si beaucoup pensent que ce vocable est péjoratif au regard de la culture yoruba édiflée dans cette aire géographique, le peuple même a son opinion sur la question.

³⁷ ABIALA (J.K), Op. Cit. p 28 et DUNGLAS (E), op. cit. p. 27

³⁸ DUNGLAS (E), idem, p 27

L'ensemble de nos informateurs interrogés dans le milieu s'accordent à dire que "ce sont les Fon qui les appellent ainsi"³⁹ sans trop s'étendre sur le pourquoi on les appelle ainsi.

Le vieux Bernadin ABIKANLOU, tout en confirmant cette assertion, affirme que l'un de ses vieux amis, feu Anani ABIMBOLA de Kétu avait souhaité contribuer à bannir cette appellation et qui signifie pouilleux, rebut, ordure qui, disait-il, n'honore pas les peuples de notre aire culturelle.

L'informateur Raphaël IDOHOU⁴⁰ tente, vaille que vaille, d'expliquer ce vocable qui, semble-t-il serait fon : "ANA GO", c'est-à-dire à côté (GO) d'un pont (ANA) ou près d'un pont. De quel pont s'agit-il ici ? Ou bien d'une pure invention d'un homme qui comprend à peine le fon ?

Cyprien ABIALA⁴¹, pense que ANAGO serait une déformation du vocable AYOGO qui désigne certaines populations yoruba établies en milieu mahide Agonlin Houégbo de la région.

Ces différents points de vue rejoignent l'affirmation du grand chercheur de renom Alfred MONDJANNAGNI⁴² qui dit ceci :

« Mais les Fons du Dahomey appellent du terme de «Nagot» tous leurs anciens adversaires traditionnels Yoruba de l'Est, aussi bien ceux d'Abéokuta que ceux d'Okéodan et de Kétu. Le terme Nagot ou Ayonou (originaire d'Oyo) a gardé pendant longtemps et conserve peut-être encore un caractère péjoratif »

Ces distinctions sont-elles encore valables ?

Il semble que non : bien des groupes yoruba installés de longue date au Dahomey, dans la région de Porto-Novo, ne se reconnaissent d'autre appellation que celle de "Nago", de même les gens de Kétu, appelés Nago, demeurent en étroite relation avec les populations de la région d'Iméko et de la région sud d'Illaro.

Comment distinguer les Yoruba demeurés stables des groupes « Nago » immigrés ? En admettant un mouvement général de l'Est vers l'Ouest, les différentes vagues de déplacements interdisent tout tracé de limites précises.

³⁹ Cette information nous a été livrée par M. Bernadin ABIKANLOU le 11/01/13 à Pobè. Elle a été confirmée par M. Leassou ADEGNKA, le même jour.

⁴⁰ Raphaël IDOHOU nous a reçu le 12 janvier 2013 à son domicile où il nous a communiqué ces renseignements, malgré son état de santé.

⁴¹ Cette information nous a été communiquée par Cyprien ABIALA, le 11 janvier 2013.

⁴² MONDJANNAGNI (A), quelques aspects historiques, économiques et politiques de la frontière Dahomey-Nigeria, in Etudes Dahoméennes N°3, Nouvelle Série, Paris, 1963, pp 17-57

Un seul point doit être retenu : la mise en place du puissant royaume d'Abomey coïncide avec l'arrêt du glissement yoruba vers l'Ouest.

D'autres personnes affirment sans préciser leurs sources, que les esclaves issus de cette aire géographique étaient les plus sages et dociles dans le "Nouveau Monde". Donc il était très rare d'en compter parmi les fugitifs en Amérique d'où le terme « No go » qui serait déformés en « ANAGO » ou « NAGO ».

Au total, le vocable "NAGO" n'est pas une invention des peuples de notre aire d'étude, mais plutôt un regard et une perception extérieurs des autres. Il est forcément péjoratif si cette appellation avait une origine fon au regard de la gêne que ces peuples offraient à Abomey aux portes de la puissante cité yoruba d'Oyo.

Mais l'appellation nago n'est pas plus péjorative que le vocable Holli qui désigne un peuple que les voisins ont surnommé "ᏊᏂᏂᏂ" (qui gratte la tête)⁴³. Alors que les Holli, eux-mêmes s'appellent Idjé et leur langue Idjé est, comme nous l'avons vu, un dérivé du yoruba.

Ce qui est un constat général de nos jours est que les descendants de ces peuples s'appellent sans gêne "Nago" ou déclarent avec fierté être Nago. Même si cela ne représente rien dans la culture ancestrale de ces peuples, l'appellation "nago" est admise dans presque tous les milieux au Bénin. Cette question de l'ethnonyme "Nago" n'est pas cependant totalement tranchée. Le débat reste ouvert et se poursuivra plus tard.

Au terme de ce que l'on pourrait retenir du peuple nago, intéressons-nous à la nature des premiers contacts des Français avec le pays nago de notre sphère d'étude.

II- Le choc de deux cultures

A- La nature du premier contact

L'hospitalité est légendaire en milieu nago en général et une réalité dans notre aire géographique d'étude, en particulier. Nous n'en voulons pour preuve que les vagues successives des migrations des peuples allogènes des noyaux fondateurs des royaumes nago qui se sont établis mais qui ont été très

⁴³ CORNEVIN (R), Op. Cit. p 203

tôtenrôlés dans les structures politiques des entités de notre sphère d'étude⁴⁴. C'est ici le lieu de faire la part des choses dans les perceptions européenne et africaine de l'étranger. L'Européen perçoit l'étranger comme quelqu'un d'étrange, de barbare⁴⁵, au sens propre du terme, pendant que le Noir le voit comme une personne qui mérite des soins particuliers. D'ailleurs le peuple mina a su donner le meilleur vocable qui désigne l'étranger : Amɛdjro, c'est-à-dire quelqu'un qu'on désire.

Le "aledjo" (l'étranger) en milieu nago, mérite des soins particuliers pour le rassurer d'avoir intégré un cadre humain, hospitalier. Jusqu'à une date récente, lorsqu'un visiteur intègre le monde nago, on se fait le devoir de bien l'accueillir, lui offrir à boire (ou à manger, si possible) avant de l'interroger sur le mobile de sa visite. Car on pense ici que l'étranger est peut-être pourchassé par un ennemi, donc il mérite d'abord un asile, une hospitalité.

L'euphorie qui a caractérisé le premier contact entre les Français et le pays nago réside dans la perception de 1892 qu'avaient les Nago de l'homme blanc. En effet, l'écho était parvenu au monde nago que le grand ennemi commun de l'Ouest vient d'être vaincu. Le général Dodds a vaincu Abomey qui semait la terreur dans toute la sous-région.

En effet, la terreur que le Danxoméen inspirait aux populations de la région de Porto-Novo et du pays nago était telle qu'après plus de cinquante années, elle subsiste encore au plus profond des âmes de ceux-là mêmes qui sont nés bien après la mort des rois Glèlè et Béhanzin. L'anecdote suivante le montrera :

"Une nuit de 1931 ou 1932, sur tous les sentiers menant de la région de Sakété à Porto-Novo, la population roulait terrorisée en criant : « les Dahoméens !... les Dahoméens arrivent !... » et cette masse grouillante d'hommes emportant quelques menus objets pris au hasard de la fuite dans la nuit, ou trainant quelques chiens, de femmes portant leurs enfants en bas âge sur les hanches et bousculant devant elles pour les faire marcher plus vite ceux qui étaient en état de se porter eux-mêmes, se dirigeait vers le gouvernement dont les jardins se trouvèrent envahis bien avant l'aube...

L'administrateur du cercle partit précipitamment en camionnette au devant des agresseurs, avec quelques gardes de cercles disponibles, hâtivement rassemblés. Aussi loin qu'ils purent remonter ils ne trouvèrent pas un seul Dahoméen !..."⁴⁶

⁴⁴ ABIALA (J.K.), Op. Cit. p.41

⁴⁵ ANIGNIKIN (S.C.), Des mots, des concepts et une méthode pour écrire l'histoire de l'Afrique : Problèmes actuels de l'historiographie africaine, in Annales de la FLASH UAC, n°12, Décembre 2006, p.p.153-188.

Document utilisé comme support de cours de DEA en 2011-2012

⁴⁶ DESANTI (H), Op. Cit, p.51

On pensa alors que l'alarme avait été donnée par des voleurs désireux, par ce moyen, de provoquer l'abandon des villages qu'ils auraient pu ensuite piller tout à loisir à la faveur de la panique. Le choix du cri d'alarme eut déjà été révélateur du sentiment de frayeur qu'on le croyait susceptible de déchaîner, mais aucun acte de pillage ne fut signalé cette nuit-là dans la région !...

“On ne sut jamais – malgré les enquêtes qui furent ouvertes pour le déterminer – quelle fut la cause initiale de cette frayeur collective qui affecta tout l'arrière pays du cercle de Porto-Novo à la seule évocation d'un danger évanoui depuis une quarantaine d'années déjà !”⁴⁷

Voilà la réalité de l'état d'esprit dans lequel vivaient les populations nago de notre milieu d'étude. L'homme blanc est excusable dans son ignorance à comprendre cet état de frayeur qu'inspirait le royaume du Danxomé dans la sous-région. Mais au regard des meurtrissures, des souffrances vécues par ce peuple à travers les ravages, les sièges de ces royaumes imposés par l'armée Danxoméenne, il est très difficile d'oublier. Il y a d'ailleurs un adage nago qui le dit souvent « *qui a vécu peut mieux raconter* ». L'homme blanc n'avait pas vécu ces atrocités danxoméennes, donc ne saurait mieux en parler, encore moins comprendre l'état de frayeur du monde nago à l'évocation de “les Dahoméens arrivent !”, même après plus de quarante ans.

L'esprit cartésien de l'homme blanc ne lui permettait pas de comprendre cette mentalité de l'homme nago, même après que le “danger” aboméens'est “évanoui”.

Comme on le dit souvent en milieu nago : « *aucun poulet ne pourra approcher le cadavre d'un chacal, même des jours après* ». Les Nago redoutaient Abomey et étaient restés très méfiants vis-à-vis de ce royaume fon.

Le mouvement de la population de Sakété vers la résidence du Gouverneur à l'évocation du danger aboméen témoigne du besoin de protecteur et de défenseur contre cet ennemi commun.

C'est dans cette atmosphère de frayeur permanente que le “tombeur” de l'ennemi commun, c'est-à-dire l'homme blanc fit sa première apparition en pays nago. En même temps qu'il est accueilli en tribun – parce qu'ayant vaincu Abomey qui semait la terreur – mais il était également craint et redouté. Au-

⁴⁷ DESANTI (H), Op. Cit., p.52

delà de cette crainte, l'homme nago nourrissait une grande méfiance vis-à-vis de l'homme blanc pour plusieurs raisons.

D'abord, les rois nago s'interrogeaient inlassablement sur leur sort. Devraient-ils subir le même sort que le monarque aboméen ?

L'homme blanc allait-il les séparer de leur peuple comme ce fut le cas du roi Béhanzin déporté ?

Ensuite, l'arrivée du Français allait-il consacrer la fin de leur royauté ? Dans ce cas, quel sort leur sera réservé ?

Le Nago se résigne à accueillir, malgré lui, l'ennemi de son grand ennemi de l'ouest. Encore que son installation en pays nago est une assurance que Abomey ne pourra plus attaquer comme par le passé. Mais les monarques nago pouvaient-ils empêcher l'homme blanc de pénétrer et s'installer dans leurs royaumes ? N'est-ce pas la résistance à leur installation qui créa des difficultés à Abomey ? C'est d'ailleurs ce point de vue que soutient LéassouADEGNKA⁴⁸ quand il affirme :

« *l'échec du Danxoméface aux Français a aidé à la rapide conquête des Nago par la soumission au vainqueur de leur ennemi commun* ». Il ajouta que :

« le Français était perçu comme un sauveur de tous les royaumes nago de la sous-région ».

En somme, les rois nago durent accueillir les Français et leur offrirent toute l'hospitalité requise. Seulement, ces rois nago se sont bien inspirés de l'exemple d'Abomey pour installer leurs hôtes loin des palais royaux. D'Ajawɛɛ à Kétu, en passant par Pobè, les résidences des "étrangers" français étaient bien éloignées des palais des rois nago⁴⁹. Cette précaution répondait à une logique propre aux Nago : *"On ne cache pas la braise incandescente sous son pagne"*. La braise symbolise ici l'homme blanc redoutable et redouté. En installant *"l'étranger"* loin de leurs réalités quotidiennes, ils pourront mieux l'observer et vite déceler ses intentions cachées afin de mieux parer ses attaques.

Le premier contact de l'homme blanc avec le pays nago a été très pacifique, emprunt de la chaleur de l'hospitalité légendaire des Nago. Cette collaboration devra-t-elle durer ?

⁴⁸ ADEGNKA (L), nous a livré cette information lors de notre entretien du 11 janvier 2013.

⁴⁹ ABIALA (J.K.), Op.Cit. p.14

B- Les sources de malaises dans les relations entre les Français et les Nago

La colonisation française a contribué de plusieurs façons, à la désorganisation des sociétés africaines en général, et nago en particulier.⁵⁰

Premièrement, en transformant les institutions politiques traditionnelles. Cette action peut être analysée de plusieurs manières. Il y a d'un côté le jeu du pouvoir colonial qui consiste à affaiblir l'autorité traditionnelle par la promotion de nouveaux responsables communément appelés « Chefs de Cantons ». Beaucoup parmi ceux-ci proviennent de la classe des roturiers ou des anciens esclaves libérés. Ce nouveau mode électif de l'autorité par opposition au mode héréditaire a bafoué le caractère sacro-saint du pouvoir traditionnel, entamé son prestige et déstabilisé les sociétés nago, scandalisées d'être ainsi placées sous un commandement qu'elles considéraient comme illégitime.

Voilà une source intrigante de malaise en pays nago. Comble de l'humiliation, on soumettait certains chefs traditionnels à des recrutements militaires dans le cadre d'une politique de quota et à un travail forcé.

La pratique de ce travail forcé fut si oppressante qu'elle incita beaucoup de populations à une résistance farouchement réprimée par l'homme blanc.⁵¹

Ne pouvant plus supporter ces répressions, plusieurs familles ont été totalement détruites par l'émigration massive de leurs descendants vers des zones de paix. Ces zones de paix n'étaient rien d'autres que les villes et villages du Nigeria⁵². La mise en cause des autorités politiques traditionnelles par la colonisation a donc eu pour conséquence d'ébranler profondément l'équilibre social du pays nago, le condamnant ainsi à l'« immobilisme »⁵³. Dès lors, l'économie très florissante du pays nago reçoit un coup par l'exil forcé de ses bras valides vers le Nigeria.

⁵⁰ IGUE (J), op. cit, p.223

⁵¹ Il n'était pas rare de voir un père et ses fils astreints aux mêmes travaux forcés de construction de route. Sous les fouets de l'homme blanc qui s'abattaient sur le père, des fils se voient obligés de réagir pour secourir leur père fatigué sous l'astreinte d'un travail très pénible. Ils étaient à leur tour violemment réprimés.

⁵² Vous verrez encore de nos jours, les descendants de ces populations fugitives à Ilaro, Oja-odan, Imeko, Ibadan et même à Lagos. Cette information nous a été livrée le 11/01/13 par M. Bernadin ABIKANLOU à Pobè.

⁵³ IGUE (J), op.cit. p 223

Premièrement, les anciens dépositaires du pouvoir ont été dépossédés de leur influence et de leurs privilèges économiques au profit de nouveaux centres de décision promus par le colonisateur qui n'ont plus favorisé le développement de la culture autochtone nago.

Deuxièmement, le partage colonial a compromis l'unité du cadre territorial dans lequel évoluaient les Nago. A titre d'exemple, certains Nago situés dans le domaine de l'autorité française, ont été ainsi coupés de leurs homologues situés en territoire Nigerian désormais rattaché à l'empire britannique. Il en est de même des villes ou villages des royaumes nago qui se voient coupés en deux par le fait colonial⁵⁴.

Outre la remise en cause des autorités politiques traditionnelles, le système économique mis en place et l'orientation des nouvelles infrastructures routières n'ont plus favorisé les anciens royaumes historiques nago.

La construction de ces nouvelles infrastructures routières nécessitait de rudes travaux forcés auxquels étaient obligatoirement astreints les sujets nago. Ces travaux différemment appréciés dans chaque milieu étaient vraiment une nouvelle forme d'esclavage aux yeux des sujets nago : *Icɛɔlɔgbɔn* (travaux forcés de trente jours)⁵⁵ à Aja-wɛrɛ et Imɛdɛ à Kétu.

Une autre préoccupation, d'ordre moral, animait cependant aussi le colonisateur français : transformer la mentalité du colonisé nago en lui inculquant d'autres valeurs qui puisaient leurs racines dans les normes morales, et culturelles de l'Occident conquérant (la France).

La transformation économique a constitué aussi un facteur de déstabilisation du pays nago. La modernisation des activités agricoles préconisée par le colonisateur n'a eu pour but que de fournir les matières premières dont avait besoin la France.

De plus,

«l'exploitation des empires (coloniaux) posa très tôt le problème de leur financement. La question centrale était de savoir qui des métropoles ou des colonies allait assurer le financement de la mise en valeur de ces dernières.

⁵⁴Imɛkɔ qui dépendait du royaume de Kétu se retrouve aujourd'hui au Nigeria. Pire, la ville d'Ilara se voit coupée en deux sans qu'on ne puisse nous délimiter avec précision les limites de chaque côté.

⁵⁵ Ces informations nous ont été livrées respectivement par Léassou ADEGNIKA et Raphaël IDOHOU

L'idéologie coloniale étant d'obtenir « les gains les plus élevés et de minimiser les charges inhérentes à leur obtention », les métropoles européennes firent reposer la charge de la mise en valeur sur leurs différentes possessions par le biais de la fiscalité et de l'endettement. »⁵⁶

C'est à cet effet que l'impôt de capitation fut institué par l'arrêté du 28 juin 1899 qui stipule :

« Article 2 : les rôles de cet impôt, dressés annuellement par les administrateurs et résidents et soumis par eux à l'approbation du chef de la colonie sont établis sur les bases suivantes :

1° deux francs vingt-cinq centimes (2fr.25) par homme, femme et enfant âgé de plus de dix ans, habitant les villes de Cotonou, Ouidah, Grand-Popo, Agoué, Porto-Novo et sa banlieue ;

2° un franc vingt-cinq (1fr.25) par homme, femme et enfant âgé de plus de dix ans habitant les autres localités de la colonie

Article 3 : La taxe de capitation est perçue par les chefs des villages sous la surveillance des administrateurs résidents et chefs de postes. Elle est acquittée par eux dans les six mois de l'année.

Article 4 : Les versements sont effectués en argent par les chefs eux-mêmes dans les caisses des agents spéciaux sous le contrôle des administrateurs et résidents. »⁵⁷

Tout le décor est planté pour créer le malaise et susciter des réactions chez les Nago. Point n'est besoin de rappeler ici les conditions dans lesquelles – nous le verrons plus tard – ces nouvelles institutions françaises sont appliquées aux sujets nago.

C'est d'ailleurs l'interprétation et les conditions de mise en œuvre de ces premières nouvelles institutions françaises en pays nago qui ont conduit aux premières réactions des sujets nago.

C- Les premières réactions du monde nago à l'administration française

De toutes les sources de malaise entre le monde nago et les Français, il y a eu un fait supplémentaire qui constitue la goutte d'eau qui a débordé le vase. Il s'agit d'une distraction favorite de l'homme blanc qui consiste à toucher aux seins des femmes du roi de retour des marigots où elles s'étaient rendues pour

⁵⁶ SOTINDJO (S.D), Pérennité des structures de dépendance et reproduction du sous-développement : le cas du Bénin (ex Dahomey) de la colonisation à aujourd'hui, in *Petit Précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du Président SARKOZY*, sous la direction de Adame Ba Konaré, les Presses de la Nouvelle imprimerie, 2009, 343. ; pp 227-240

⁵⁷ CORNEVIN (R), Op. Cit, pp 413-414

s'approvisionner en eau potable. Dans l'ensemble, ces femmes nouaient leur pagne jusqu'au dessous des seins, donc avaient le torse nu.⁵⁸

Pour l'homme blanc, c'était un fait banal mais aux yeux de l'homme nago, c'était un crime de lèse-majesté passible de peine de mort lorsqu'il s'agit d'un roi. Voilà que c'est l'homme blanc redouté et craint qui le commet. Il n'en fallait pas plus pour susciter la colère des rois pour décider autrement du sort des Français. Il se fait que cet hôte indélicat mais fort ne peut pas être attaqué physiquement ou militairement, au risque d'être pulvérisé, à l'instar du monarque aboméen.

Les rois nago ont dû changer d'épaule à leur fusil en chassant autrement l'homme blanc. Ils ont eu recours aux amulettes et aux sortilèges de toutes sortes pour éloigner les Français du territoire de leurs royaumes.

Dans la capitale du royaume d'Aja-wεε, le séjour des Français dans leur habitation a été bref. Ils faisaient des cauchemars les nuits, voyaient des serpents ou d'autres animaux et sollicitaient le concours des gardes de cercle à venir à bout de ces animaux qui sont du reste invisibles à ces derniers⁵⁹. La permanence de ces scènes nocturnes obligea les Français à abandonner leur habitation pour s'installer à Mɔnta qui deviendra plus tard Ikpoεβεε c'est-à-dire lieu où on joue aux billes (Pobè)⁶⁰. Cet abandon d'habitation était confirmé dans le rapport de l'administrateur de première classe Dr Lager, adressé au Lieutenant-Gouverneur du Dahomey et Dépendances du 8 avril 1905 qui dit ceci :

« J'ajoute qu'au point de vue politique, l'existence à Adja-Ouéré d'une maison d'habitation européenne, constamment fermée et où le Résident lui-même ne peut pénétrer est d'un très fâcheux effet. Les Noirs y voient une preuve de faiblesse de notre part. »⁶¹

Une autre réaction primaire à l'occupant français a été rapportée par la tradition à Kétu. Il s'agit de la réaction d'un homme de Kétu contre les Français lors de la célébration d'un 14 juillet sur la place Baréké où les danses de Guelèdes'organisaient.

⁵⁸ On pourra consulter l'informateur Léassou ADEGNIKA, à cet effet

⁵⁹ Ces informations viennent de M. Léassou ADEGNIKA et confirmées par M. Théophile OLAOSSI

⁶⁰ ABIALA (J.K), Op. Cit. p17

⁶¹ Rapport de juillet Dr Lager du 08 Avril 1905 in Archives Nationales, Série 1E11, Porto-Novo

Cet homme, dont nous ignorons le nom, a exprimé son indignation à participer à une fête dont il ignore l'origine et qui ne le concernait pas d'ailleurs. A peine, avait-il achevé ses propos qu'il reçoit un coup de fusil d'un Français en pleine poitrine. Il s'écroula et s'éteignit immédiatement. Cet événement fut baptisé IBAN ƆKPA KAN⁶², c'est-à-dire "un fusil à un seul canon" comme pour exprimer le seul coup meurtrier reçu par notre contestataire.

Cet événement malheureux servit de leçon aux Nago de Kétu que l'homme blanc est très dangereux.

Il a discipliné, pendant longtemps, le Nago de Kétu à l'interdiction de l'insurrection contre l'administration coloniale française.

En dehors de ces cas frappants et parfois émouvants de réactions primaires à l'occupant français, il y a eu bien d'autres.

La désobéissance aux nouveaux chefs promus par le colon français était un fait récurrent et l'intervention du nouveau maître européen pour rétablir leur autorité était aussi fréquente.

En effet, si ce nouveau mode de désignation du chef arrange et assoit l'autorité du conquérant français, il contraste avec les réalités et surtout la mentalité nago. "ƆmƆƆba ko le tɛriba fun ɛru" (Le prince ne peut jamais se prosterner devant un esclave et devant un roturier). En d'autres termes, « *on ne fait pas le noble, on naît noble.* »

Ces nouveaux chefs sont perçus comme un appendice du colon français, donc détestables et peu respectés. Toute déférence publique à ces fameux chefs était apparente et relevait de la figuration.

Le sabotage du travail forcé ou carrément le refus de s'exécuter constituent des formes de protestation contre la colonisation française.

Mieux, le refus de payer l'impôt de capitation était une réalité qui se justifie parfaitement dans la logique nago. Cet impôt que les Nago appellent "owoojurun" ou "owoori" était perçu comme une "taxe sur le sommeil" ou une "taxe par tête" et de ce fait, ne devrait pas être payée à l'homme blanc. Car ce

⁶² Cette information nous a été donnée par Raphaël IDOHOU à Kétu

n'est pas lui qui aide à dormir ou protège le nago au cours de ses sommeils. Ils ne comprennent pas et ne veulent pas comprendre « *comment quelqu'un va dormir tranquillement chez lui et un autre viendra percevoir de l'argent sur son sommeil ?* »⁶³

De plus, certains pensent que la France n'est pas généreuse en percevant des taxes pour sa protection du monde nago des incursions aboméennes⁶⁴. Même si c'est le cas, le Nago ne sait pas trop celui qui a demandé au Français de venir le protéger : "Oniyé o bεicε, ni sanowoicε" (c'est celui qui a commandé un travail qui paie les honoraires).

Les danses populaires du gεlεdε étaient des moyens pour exprimer la protestation des Nago contre l'administration coloniale française. Les masques du gεlεdε peignent mieux le désarroi du sujet nago qui supporte mal cette nouvelle domination du colon français (comme le montre ce masque gεlεdε qui présente le colon comme un gendarme du peuple nago).



Photo n°2 : Masque de gεlεdεà Kétu (photo J. ABIALA)

⁶³ Nous tenons cette information de M. Bernadin ABIKANLOU à Pobè

⁶⁴ Il est intéressant d'écouter M. Bernadin ABIKANLOU, à cet effet.

Enfin, l'exil volontaire était également un moyen d'expression de son mécontentement à l'occupant français. A cause de leur proximité avec le pays nago, les villages et villes du Nigeria étaient des lieux de prédilection à ces exils volontaires. Quand l'homme nago a tout essayé pour se soustraire de la domination du conquérant français, sa dernière chance de survie se trouve dans l'exil vers l'empire britannique qu'il juge acceptable et souple dans sa méthode d'approche des colonies.

III- L'exacerbation des rapports entre Français et Nago

Dès 1904 et 1905 – comme en témoignent les rapports des administrateurs coloniaux – tous les instruments de la répression et les structures nouvelles administratives étaient mis en place dans le protectorat Wεε-Kétu. Ces moyens de l'administration coloniale étaient déjà fonctionnels. Aux yeux des Nago, ils apparaissaient comme de nouvelles institutions étrangères imposées *a contrario* de leurs réalités précoloniales. Au-delà de leur caractère nouveau, les peuples nago y voient des mesures contraignantes et imposées par leurs hôtes sans que leur avis ne soit requis.

A- Les nouvelles institutions françaises acculent les Nago

Elles se résument aux nouvelles structures administratives du colon, ses différentes taxes et obligations auxquelles sont désormais soumis les peuples nago.

D'abord, la nouvelle structure administrative coloniale se présente comme suit :

à la tête de toute la colonie du Dahomey et dépendances, il y avait un Lieutenant Gouverneur qui résidait à Porto-Novo.

De cette structure faîtière dépendaient les cercles commandés par des Commandants de cercles. Ils résident dans les chefs-lieux de cercles et constituaient des représentants du pouvoir central.

Un certain nombre de villages, de même ethnie, forment le Canton. Cette circonscription administrative est dirigée par un chef de canton. Ce dernier est toujours ici un fils du terroir favorable à l'occupant français et dont il rend compte quotidiennement de ses activités. Il est nommé par un acte du Commandant de cercle entériné par le Gouverneur de la Colonie.

Le chef de canton n'est pas toujours un membre des familles régnantes dans une localité, mais souvent et généralement issu de la classe des roturiers et même des esclaves.

Ce mode de désignation répond à une stratégie bien précise : s'opposer à l'autorité féodale des rois et chercher à annuler leur influence au sein de la population à dominer. Evidemment, cette stratégie rejoint l'adage de la politique de "diviser pour régner" qui avait bien marché chez les colons français.

Il faut dire que cette « *destitution morale* » des rois nago fut une épreuve très dure et amère que ce peuple a du mal à supporter. C'était une situation très pénible qui faisait dire aux Nago d'alors « *Oyimbofléayé* », c'est-à-dire que « *le blanc a cassé le monde* »⁶⁵. Dès lors, la tête devient la queue et la queue, la tête (« *Ori di irun, irun si di Ori* »)⁶⁶. Ce phénomène consacre une grande perturbation de l'ordre préétabli en milieu nago, car il contraste avec ses us et coutumes.

Que faire ? Au regard de la virulence et surtout de la puissance de feu de leur adversaire, l'homme nago dut se résigner à la nouvelle réglementation sans manifester publiquement son désarroi. Les fréquentes expressions de ce mécontentement se lisent à travers la désobéissance des "indigènes" nago à ces chefs de cantons.

La dernière subdivision administrative était le village ou le quartier de ville. Le chef de village est désigné suivant les règles établies par la coutume et agréé par l'administrateur.⁶⁷

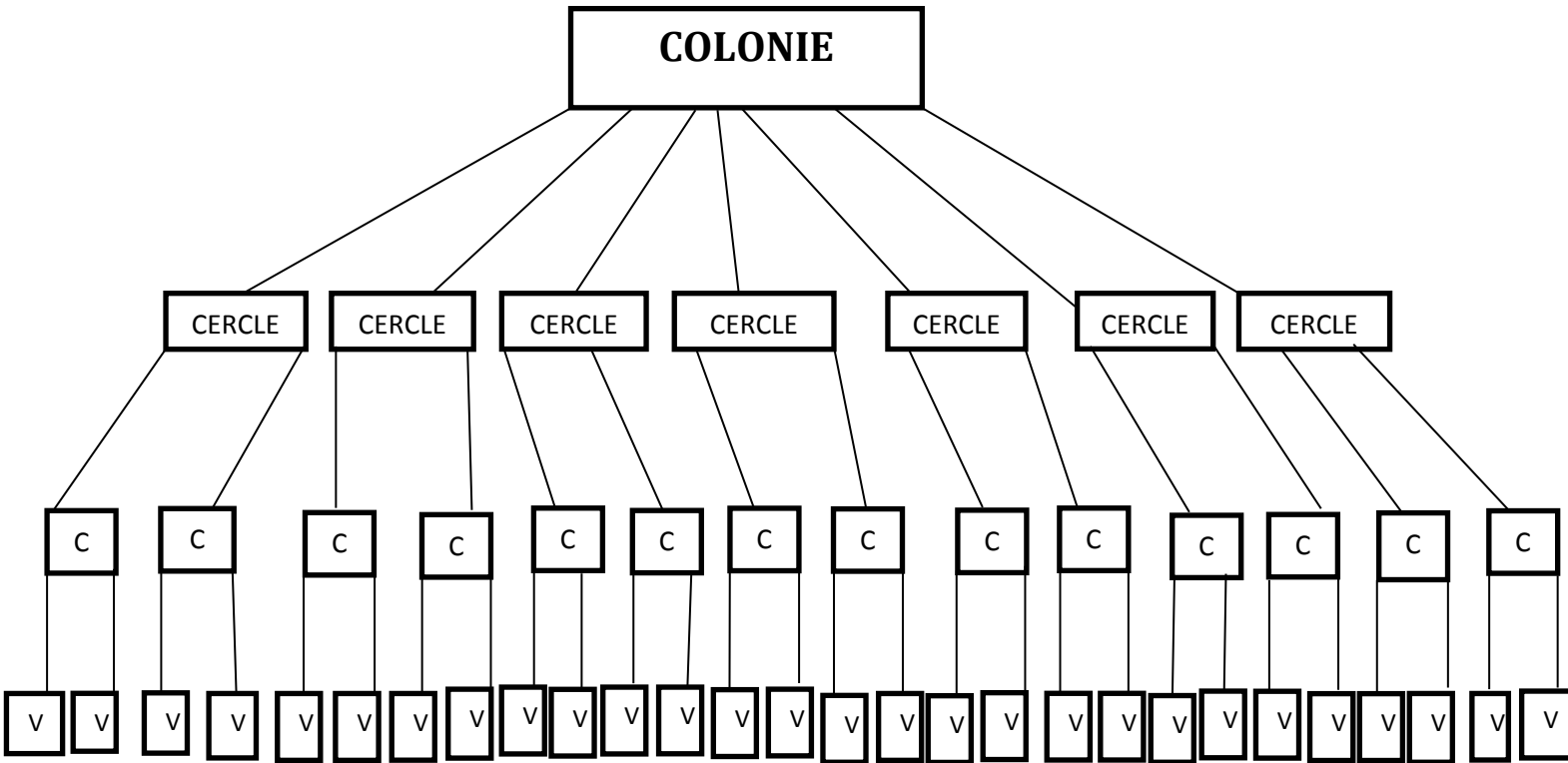
Au total, les nouvelles structures administratives s'écartent de toutes les anciennes formes ancestrales que les entités politiques du pays nago avaient réussi à mettre en place.

⁶⁵ Cette information nous a été livrée par M. Michel ABIALA à Adja – Ouèrè le 10 janvier 2013

⁶⁶ idem

⁶⁷ DESANTI (H), Op. Cit. p 85

Organigramme : Structure administrative coloniale du Dahomey



LEGENDE :

COLONIE

: la colonie est l'institution faîtière qui administre et coordonne toute la structure verticale de l'administration coloniale au Dahomey. Il est nommé à sa tête un Lieutenant Gouverneur résidant à Porto-Novo.

CERCLE

: C'est le 2ème palier de la structure verticale de l'administration coloniale. Il est dirigé par un Commandant de cercle.

C

: Canton. Il s'agit ici du 3ème niveau de la structure verticale de l'administration coloniale. Il est dirigé par un chef de canton.

V

: Village. C'est la base de la structure administrative coloniale. Il est dirigé par un chef de village.

Source: DESANTI (H), *Du Dahomey au Bénin-Niger*, Paris, Larose, 1945, p.85

Enfin ces structures administratives sont animées par des fonctionnaires allant des administrateurs aux commis expéditionnaires. Les postes subalternes étaient occupés par des “indigènes”. Il s’agit des interprètes et des commis expéditionnaires. Ils sont les plus importants numériquement et exécutent les tâches les plus délicates. Ils étaient très exposés et gagnaient les plus bas salaires.

Les Européens occupaient les postes d’administrateurs et d’administrateurs-adjoints des colonies, des agents des services civils et financiers. Ils sont les moins nombreux des fonctionnaires et leurs salaires annuels réunis dépassaient deux fois et demie ceux des agents subalternes. Pour s’en convaincre, examinons quelques statistiques de 1941.

Tableau°2 : Répartition des postes administratifs au Dahomey en 1941

Postes	Nombre	Pourcentage (%)	Observations
Administrateurs, administrateurs-adjoints de la colonie et Agents des services civils et financiers	56	41,48	Européens
Interprètes et Commis expéditionnaires	79	58,52	Indigènes
Total	135	100	

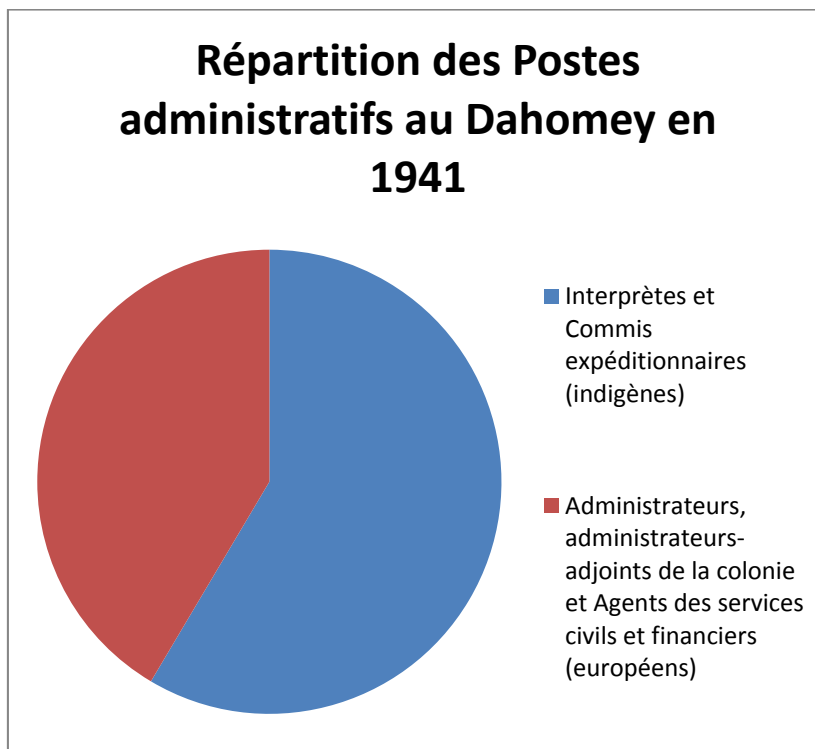
Source : DESANTI (H), *DuDahomé au Bénin-Niger*, Paris, Larose, 1945, p 85

Tableau n° 3 : Pourcentages des salaires cumulés des personnels européen et indigène

Nature du personnel	Nombre	Salaires cumulés (en francs)	Pourcentage (%)
Européen	56	3203500	73,55
Indigène	79	1151500	26,45
Total	135	4355000	100

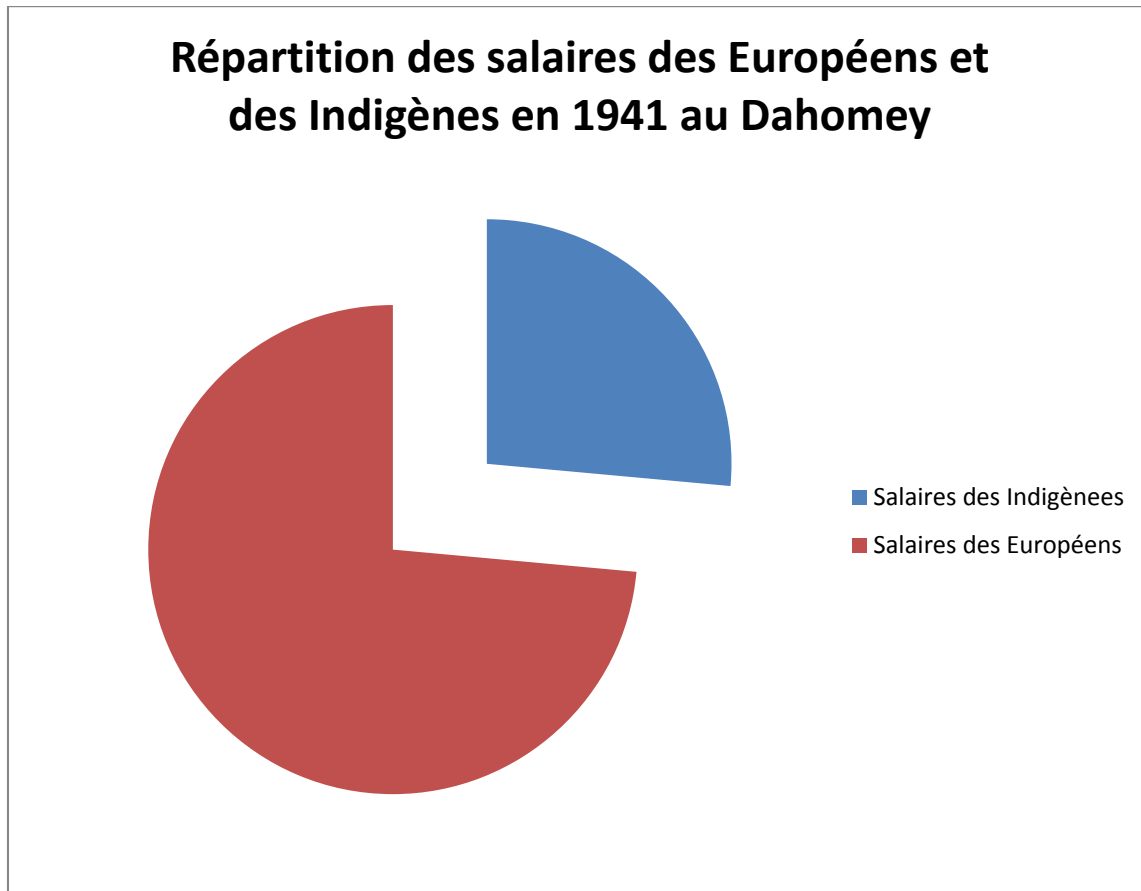
Source : DESANTI (H), *Du Dahomé au Bénin-Niger*, Paris, Larose, 1945, p 85

Graphique n°1 :



Source : DESANTI (H), *Du Dahomé au Bénin-Niger*, Paris, Larose, 1945, p 85

Graphique n°2 :



Source : DESANTI (H), Du Dahomé au Bénin-Niger, Paris, Larose, 1945, p 85

« Doté de l'autonomie financière, le Dahomey possède, pour assurer le fonctionnement des services locaux et faire face à ses besoins propres, un budget local dont le chef de la colonie est l'ordonnateur et qu'alimentent des taxes directes créées par arrêtés du Gouverneur, soumis à l'approbation du Gouverneur général »

L'assiette des taxes directes était essentiellement composée des impôts personnels (impôt personnel proprement dit, impôt sur le revenu et contribution mobilière), les patentes et licences, l'impôt foncier, les droits de contrôle sur les armes à feu, la taxe sur les bicyclettes, les frais d'enregistrements et de timbres, les taxes des coupes de bois, les recettes des postes, télégraphes et téléphones, etc. Tous ces impôts sont perçus sur rôles.

De tous ces impôts, la taxe de capitation instituée par arrêté du 28 juin 1899 constitue un élément de pression qui accule les Nago de notre sphère d'étude. Nous ne voudrions plus revenir sur le montant de ces impôts, les catégories sociales soumises à son paiement et l'opinion des peuples nago sur cette taxe.

Mais nous pensons que les conditions de sa perception devraient clarifier le malaise et la pression de cette taxe sur les Nago.

L'arrêté du 28 juin 1899 stipule que :

« Article 3 : La taxe de capitation est perçue par les chefs de village sous la surveillance des administrateurs résidents et chefs de postes. Elle est acquittée par eux dans les six premiers mois de l'année.

Article 4 : Les versements sont effectués en argent par les chefs eux-mêmes dans les caisses des agents spéciaux sous le contrôle des administrateurs et résidents.

Article 7 : Il est alloué à titre de remise :

1° Au roi et chefs supérieurs, vingt-cinq centimes (ofr 25) par habitant des villes capitales et dix centimes (ofr 10) par habitant des autres localités de ces royaumes,

2° Au chef des villages relevant de ces rois, quinze centimes (ofr 15),

3° Au chef des villages indépendants, vingt-cinq centimes (ofr 25) par habitant.

*Ces remises ne sont payées aux intéressés qu'après complet recouvrement des rôles. »*⁶⁸

Le décor est désormais planté pour les chefs de villages et la course au "complet recouvrement des rôles" de l'impôt de capitation est engagée. Point n'est besoin de rappeler ici les conditions inhumaines de recouvrement de ces impôts. Tous les moyens sont bons à ces chefs de villages pour atteindre le quota que le "maître" leur a prescrit et maximiser leurs ristournes.

Les moments propices choisis par les chefs de villages pour réclamer cette taxe de capitation se trouvent être au crépuscule (retour des champs et des marchés) et à l'aube (avant le départ pour les champs et les marchés)⁶⁹. C'est certainement ces moments de recouvrement de cette taxe qui l'ont fait baptiser « owoojurun » c'est-à-dire « l'argent du sommeil ». Car les paisibles Nago sont souvent privés de leur sommeil ou de leurs ébats sexuels. Comme certains informateurs nous le confirment, toute une famille est prise et souvent enchaînée (du père aux fils en passant par la mère) pour être conduite chez le chef de village ou le chef canton⁷⁰. C'était humiliant et dégradant. Les Nago supportaient mal de telles conditions. Ces dernières sont souvent à l'origine

⁶⁸ CORNEVIN (R) : Op. Cit p. 414

⁶⁹ C'est à peine supportable d'écouter M. Léassou ADEGNIKA, très ému, nous raconter ces horribles scènes. Il estime que c'est une autre forme d'esclavage car les parents ont à peine des cache-sexes à enfiler et les enfants sont emportés parfois nus.

⁷⁰ Idem

des envoûtements des chefs de village, des mouvements de protestation, de l'émigration et même des exils forcés. Il est plus facile à l'homme nago d'attaquer son frère chef de village que d'accuser l'homme blanc, le principal instigateur de cette malheureuse situation.

D'autres choses instituées par le colon et qui dérangeaient les Nago se trouvent être les corvées, les travaux forcés, etc.

L'un des rapports des administrateurs coloniaux mentionne bien ces types de corvées :

« je ne parle que pour mémoire de l'entretien des locaux, de Zagnanado, que je fais effectuer, surtout en ce qui concerne la toiture par voie de corvées. »⁷¹

Un autre rapport de la même période précise que le travail forcé,

« je le reconnais, constitue un travail pénible et difficile »⁷²

La réaction des "indigènes" à ces travaux pénibles et harassants fait dire cette belle opinion aux colons :

« Et il faut reconnaître qu'ils ont raison, le fond de leur pensée étant celui-ci « Puisque les Blancs savaient tout faire mieux que nous, pourquoi ne peuvent-ils pas faire eux-mêmes ici ce qu'ils nous conseillent ? »⁷³.

Enfin, le recrutement militaire et le recensement nominatif (base de l'assiette d'impôt de capitation) constituent également des sources de tension en pays nago. En effet, il n'était pas rare d'enrôler les trois garçons d'une même famille malgré les jérémiades de leurs géniteurs qui y voyaient ainsi l'extinction de leur lignée⁷⁴. Ensuite, pour l'homme Idjé, on ne compte pas le nombre d'enfants. On en produit autant qu'on le peut : le recensement nominatif était perçu comme un tabou ici.

Si les autres nago faisaient preuve d'endurance, de courage et dans le pire des cas, s'exilaient volontairement, les Idjé vont opposer à l'administration coloniale française l'une des plus redoutables résistances.

⁷¹ Rapport n°270 du 21 juillet 1905, Serie 1E11 in Archives Nationales

⁷² Idem

⁷³ Ibidem

⁷⁴ Cette information nous a été donnée par Léassou ADEGNIKA. Il confirme, comme s'il avait vécu la scène, que c'était douloureux car la régénération d'une lignée familiale dépend des enfants garçons d'une famille et voilà que ces derniers sont contraints au service militaire dont ils ignorent qu'ils en reviendraient vivants.

B- La révolte des Holli, un os dur à croquer pour les Français

De toutes les révoltes des Nago contre l'occupant français, celle des Idjé a été la plus dure. Quoique visible – car le Idjé s'était montré ouvertement opposé à toute incursion française dans son milieu – et répétée, aucune force étrangère n'a eu raison du Hollidjé. Car cette opposition à toute incursion étrangère est inhérente – nous dirons même congénitale – au peuple Idjé⁷⁵. L'homme blanc croyait que cette réaction était circonstancielle, comme ce fut le cas de l'opposition passive des autres Nago de notre sphère d'étude, mais il se rendra compte plus tard qu'elle était plus profonde et plus difficile à expliquer. La situation du Hollidjé était restée une préoccupation permanente du Colon français en pays nago. Aucun rapport d'administrateur colonial n'a manqué d'en faire mention.

En même temps qu'elle préoccupait l'envahisseur français, elle intriguait comme le témoigne cet extrait du rapport annuel de 1914 du cabinet du Lieutenant-gouverneur :

*« A coté de ces régions où nous nous sommes établis en protecteurs et où nos exigences s'étaient, en quelques sorte adaptées aux habitudes de nos protégés existaient ces enclaves que nous n'avions pas conquises, où nous avons, encore moins, été appelés en protecteurs et au seuil desquels, jusqu'en 1913, nous nous étions, pour ainsi dire, arrêtés : le pays Somba, le Hollidjé et, jusqu'à certain point, le plateau des Dogbas ».*⁷⁶

Si l'homme du Hollidjé a longtemps repoussé, méprisé et ignoré l'homme blanc, son milieu de vie a été pour longtemps un refuge idéal bref, une citadelle "imprenable" qui l'a confiné dans cette position. En effet,

« leHollidjé proprement dit est une dépression qui sépare les plateaux du Pobè et de Kétu, situé entre 2°30' et 2°45' de longitude et 7° à 7°10 de latitude.

La dépression du Hollidjé est la continuation d'une région marécageuse nommée « Lama » (« boue », en portugais ; « Ko » en Fon) qui s'étend de l'Est à

⁷⁵ Cette opposition est constante au peuple Idjé. On n'arrive pas dans ce monde comme un innovateur, un civilisateur mais plutôt en ami pour mieux apprendre de l'homme du Hollidjé. Cette donnée est demeurée ainsi jusqu'à ce jour car c'est un peuple meurtri et dérangé par le passé pour devenir très méfiant vis-à-vis de tout étranger.

⁷⁶ Rapport d'ensemble de l'année 1914 du Lieutenant-Gouverneur de la colonie in Archives Nationales, serie 1E11

*l'Ouest à la hauteur du septième parallèle, schématiquement entre le Zou et le Couffo ».*⁷⁷

*« Les premières opérations de police dans le Hollidjé datent du 23 janvier 1914. Aba fut occupé mais dut être abandonné. Des renforts arrivèrent et la direction des opérations fut donnée au commandant Marois secondé par les capitaines Angelini et Castesse. Celui-ci obtient la soumission du Hollidjé en mai 1914 ».*⁷⁸

Pendant la durée des opérations militaires dans le Hollidjé de janvier à mai 1914, les marchés du Sud, en particulier celui de Pobè, se trouvant fermés aux habitants de cette région, ceux—ci étaient parvenus à écouler leurs produits sur les marchés de Hwelli-Gaba et Massè où la surveillance administrative était difficile et avaient pu, d'autre part, s'y procurer des munitions.

Ces événements avaient donc eu pour effet de rapprocher les habitants des deux villages en question des populations du Hollidjé avec lesquelles ils ont, du reste, quelques affinités et chez lesquelles ils trouvaient un refuge aussitôt qu'ils se savaient recherchés. Cette révolte a été étouffée mais il restait encore à soumettre la région à l'acceptation définitive de la domination française. Les opérations reprenaient le 22 Août 1915 et les Idjé se soumirent de nouveau le 10 février 1916. Cette

*« nouvelle rébellion qui a éclaté chez les Holli dans les derniers jours du mois d'Août a sa cause dans les événements extérieurs à la faveur desquels les rebelles se sont figurés pouvoir se soustraire à notre autorité. »*⁷⁹

Vers la fin de la première insurrection, au début du mois de mai 1914, un nouveau poste était créé à Iga, dans la partie Est du Hollidjé :

*« cette création était motivée d'une part par l'attitude douteuse des populations de la région et d'un autre côté par la nécessité d'exercer une surveillance vigilante sur le grand marché d'Iga, tout proche de la frontière du Nigeria et où se faisait une contrebande d'armes et de munitions. »*⁸⁰

Les pertes, du côté français, étaient de deux tués et dix blessés. Malgré des pertes sérieuses de leur côté, les Idjé continuèrent cependant à faire preuve d'insoumission et un ultimatum leur fut envoyé en novembre 1916. La situation s'améliore alors une action très ferme menée du poste d'Aba (traquage des

⁷⁷ TERREAU et HUTTEL, Op. Cit, p.59

⁷⁸ Idem, p. 65

⁷⁹ Rapport d'ensemble de l'année 1914, Op .Cit, p 7

⁸⁰ Idem, p .8

insoumis) amena les Idjé à payer, au moins partiellement, l'impôt des années 1915 et 1916 et les prestations des années 1915 à 1917⁸¹.

Des chefs de villages, qui faisaient une opposition plus ou moins déguisée au roi duHollidjé OTOUTOU BI ODJO ainsi qu'à l'action française, furent dirigés sur la Mauritanie pour y être internés, et « *au bout de quelques temps, grâce à une politique de fermeté il était permis de croire que la situation politique évoluait dans un sens favorable à notre autorité.* »

Le colon français croyait avoir définitivement raison des intempérants et intrépides Idjé pour qui l'indépendance n'a de valeur que de vie.

C'est alors qu'un autre soulèvement fut préparé en secret et le prétexte de la révolte fut l'arrestation, au village de Massè, d'un Idjépris de boisson et qui avait manqué de respect au Lieutenant commandant le poste d'Aba.

Le roi OTOUTOU BI ODJO avait – la preuve en a été faite – encouragé secrètement ce soulèvement, « *tandis qu'il tentait de nous (français) faire croire à sa loyauté et que nous nous efforcions d'affermir son autorité : c'est pourquoi la peine de dix années d'internement à Port-Etienne a été prononcée contre lui.* »⁸²

En 1916, le roi duHollidjé fut transporté à la Baie des Levriers en Mauritanie, où il mourut.

Malgré toutes les sanctions prises à l'endroit des Idjé insoumis, l'ardeur et la détermination de ce particulier peuple ne furent émoussées. D'ailleurs, en témoigne cet aveu de l'administrateur français :

« *La répression vigoureuse commencée aussitôt, avec les moyens dont pouvait disposer le capitaine commandant le cercle, les sanctions qui seront prises contre les chefs de la révolte, les conditions de soumission qui seront imposées à ces énergumènes à l'égard desquels la politique d'apprivoisement n'avait donné aucun résultat mettront un terme définitif – nous pouvons l'espérer – à une situation qui n'avait que trop longtemps duré : à l'heure actuelle cette répression est virtuellement terminée*⁸³. »

⁸¹ TERREAU et HUTTEL, Op. Cit, p.65

⁸² Rapport d'ensemble de l'année 1914, Op. Cit., p. 9

⁸³ Idem, p.9

On est en droit d'espérer que la "pacification" et la "politique d'approvisionnement" du peuple Idjé étaient terminées. Loin s'en faut !

Encore une fois, la logique cartésienne n'a pas réussi à pénétrer « l'énigme Idjé ». Cette dernière reste entière et étonne le colon français. Le bilan de la colonisation du Dahomey et singulièrement celui du pays nago est mitigé et très triste.

Un aveu du même colon en 1914 nous conforte dans cette perception :

« le Dahomey, pendant ces vingt dernières années, n'avait pas eu d'histoires. On le croyait conquis, il ne l'était pas complètement ; rallié et soumis à nos méthodes d'administration et aux obligations qui en résultent – il ne l'est pas encore uniformément, ni dans la mesure qui convient à l'importance de nos sacrifices et à l'ensemble de nos bienfaits – rien d'étonnant dès lors qu'un brusque symptôme de son évolution – et l'affaire du Hollidjé n'est pas autre chose – ait provoqué quelque surprise mélangée d'un peu d'inquiétude. »⁸⁴

C- La guerre d'usure entre le peuple Idjé et les Français

Après 1917, l'action française s'est progressivement relâchée et l'insoumission des Idjé a repris à mesure qu'ils se rendaient compte de la passivité du Blanc et qu'ils perdaient la crainte des garnisons immobilisées dans leurs postes.⁸⁵

En 1919, le Gouverneur prescrivait au Commandant de la subdivision de Pobè, de reprendre l'action nécessaire en le soutenant par des tournées de troupes pacifiques et fréquentes. Ces instructions n'ont vraisemblablement pas été observées car on ne constate aucune amélioration de la situation.

En 1922, une tournée générale de propagande faite par le commandant de cercle, M. de Laminière n'amena aucune amélioration et l'action effective ne fut reprise qu'en 1923 par l'administrateur Cazanova. Son

« ... action violente améliora la situation, le paiement de l'impôt était régulièrement effectué et les routes furent nettoyées mais aucun recensement ne fut effectué et les Idjé continuèrent à s'abstenir au recrutement. »⁸⁶

⁸⁴ Rapport d'ensemble de l'année 1914, Op. Cit., p.11

⁸⁵ TERREAU et HUTTEL, Op. Cit., p.66

⁸⁶ Idem, p.66

Une action ferme mais plus douce fut poursuivie améliorant les résultats. Un essai de recensement fut tenté en vain en 1925 par le Commandant de Cercle, qui demanda alors l'envoi dans le Hollidjé d'une trentaine de gardes.

En septembre 1926, M. l'Inspecteur Rocachi admettait que le bilan du Hollidjé était le suivant :

« Actif: paiement complet de l'impôt, entretien superficiel des routes, ravitaillement du poste militaire d'Aba.

Passif: Abstention complète au recrutement et insoumission passive, permanente, individuelle et générale. »⁸⁷

Depuis 1926, la situation n'a fait qu'empirer : en témoigne le rapport de M. Chasseriand, Commandant le cercle du Holli-Kétu, en 1932 :

« ... en 1931 à la suite d'un léger incident, un groupe de quatre tirailleurs avec armes et munitions, escortant cinq de leurs camarades porteurs de bagages, n'en étaient pas moins provoqués par une vingtaine de Holli à 4 km de Pobè, le caporal pour permettre le rassemblement de ses hommes, devait mettre baïonnette au canon et intimider ses provocateurs en faisant mine de charger son arme. »⁸⁸

En Avril 1931, c'était un tirailleur, revenant de Kétu, qui se voyait à 2km500 du poste, interpellé par des Idjé surgissant de la brousse et qui, ayant l'assurance qu'il était seul, le dépouillaient de son fusil, de sa baïonnette et de sa chéchia. Auparavant, c'était le Commandant de Cercle de l'époque qui se voyait dans l'obligation de relâcher un Idjé qu'il venait d'appréhender et ce, sur la sommation de 20 Idjé en armes. L'escorte minimale qu'il avait avec lui, était insuffisante pour opposer une résistance efficace.

Depuis cette époque, les gardes ne sont jamais isolés et sont toujours avec armes et munitions.

Tous ces faits dénotent suffisamment l'esprit de cette population farouche qui a une haine viscérale du Blanc comme du Tirailleur.

En mars 1935, la situation n'a fait qu'empirer encore, les Idjé ne payant qu'une infime partie de leur impôt, n'entretenant pas l'ancien réseau des routes du Hollidjé et s'abstenant complètement pour le recrutement. A cette

⁸⁷ TERRAU et HUTTEL, p. 66

⁸⁸ Idem, p.66

date un poste militaire est créé à Pobè, mais le poste militaire d'Aba est évacué. Les Idjé ont surtout vu dans ce changement, que les tirailleurs avaient abandonné leurs « terres noires » et n'ont pu qu'en tirer une espérance d'indépendance.

Depuis 1935 la situation n'a guère changé et les farouches habitants du Hollidjé, d'abord aussi difficiles qu'en 1914, continuent à payer leur impôt d'une façon assez fantaisiste, ne se présentent jamais au recrutement militaire, s'opposent au recensement nominatif, esquivent les vaccinations collectives, etc.

CONCLUSION

Les Français appartiennent à une race “logique” (logique cartésienne) et, d’autre part, éminemment assimilatrice en ce sens qu’ils ont absorbé avec la plus grande facilité, par fusion de sang, de nombreux éléments européens, aussi bien germaniques que latins ou mêmes slaves. De là, à construire – à leur image, bien entendu – un « Homme – type »⁸⁹, à croire qu’il existe déjà au moins virtuellement dans tous les humains, à vouloir en tout cas qu’il naisse et à tendre à le réaliser, la pente est fatale. Or c’est là leur erreur. Car il n’est pas vrai et, bien plus, il n’est pas souhaitable qu’ils puissent assimiler à eux les différents peuples de la planète.

Les sociétés yoruba ou nago ont été découvertes par eux avec les marques ethniques imprimées par des millénaires d’une existence antérieure dont ils ne savent à peu près rien. Les individus qui les composent ne parlent, ne pensent, ne vivent pas comme eux (les français). Sur le plan moral, par exemple, sans doute est-il possible de retrouver en eux les éléments d’une conscience morale orientée vers un bien et contre un mal mais leurs échelles de valeurs sont si dissemblables de celle des Français qu’elles apparaissent dans certains cas l’inverse.

C’est là un état de fait qu’il serait vain de nier. Au contraire il faut le connaître et le bien connaître même et surtout si l’on prétend le modifier. Cette connaissance exige, dans chaque cas, l’étude approfondie des origines ethniques, de l’histoire, des langues, des croyances, du droit coutumier, des traditions, des techniques, des arts locaux.

Mais ce qu’il faut avant tout c’est que le Français fasse autant qu’il peut abstraction de lui-même. Il doit s’efforcer de dépouiller le Blanc. Pour agir efficacement sur d’autres, c’est-à-dire pour exercer sur eux autre chose qu’une contrainte extérieure et temporaire, il est nécessaire de se faire autre soi-même, en se mettant d’abord à l’école de ceux qu’on veut guider. Et cela est qu’une attitude intellectuelle mais une discipline de tout l’individu qui exige des qualités non seulement d’esprit mais de cœur. Car seule la sympathie – au sens le plus fort du terme – peut donner la clé des âmes et c’est dans les âmes qu’il faut agir.

⁸⁹ DESANTI (H), Op. Cit., p.8

En somme, l'Occident (la France) a échoué – parce qu'ayant mal conduit son œuvre "civilisatrice" – en pays nago, car il n'était pas convaincu de son œuvre, encore moins convaincre les "indigènes" nago. Les Idjélui ont opposé la plus farouche et dangereuse résistance.

SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. SOURCES

A- Sources orales

Comme nous l'avons dit plus haut, la tradition orale est l'une de nos principales sources pour étancher notre soif des faits du passé colonial du pays nago. Elles ont été également le fil d'Ariane qui nous a permis de "pénétrer" la mentalité nago pour mieux comprendre certains faits historiques de l'époque étudiée. Nous avons conscience que ce travail ne pouvait se faire sans l'aide de ces détenteurs de nos traditions orales. Nous souhaiterions approfondir plus tard l'exploitation de ces sources orales. Mais pour l'heure, nous présentons dans le tableau ci-dessous, la liste par ordre alphabétique, de nos principaux informateurs consultés.

Liste des informateurs consultés

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Résidence	Age	Profession et/ou Fonction	Date et Lieu de l'entretien	Essentiel des informations recueillies
01	ABAYOMI Angèle	Quartier Mèkpè (AJA-wÈrÈ)	51 ans	Ménagère	24 avril 2013 à Mèkpè	Fille d'un ancien combattant des deux guerres mondiales, elle nous a renseigné sur l'autre regard que le Nago revenu des guerres pourrait avoir des Blancs. Elle nous a renseigné sur les conditions de perception de l'impôt de capitation.
02	ABIALA Cyprien	Quartier Pobè Nord (Derrière le CEG1 de POBE) Tél : 66 46 74 42	62 ans environ	Exploitant agricole	11 janvier 2013 à Pobé	Au sujet de l'appellation Nago, il estime qu'elle dérive de Ayogo en évoquant une communauté yoruba installée à AgonliHouegbo.
03	ABIALA Michel	Quartier Mèkpè (AJA-wÈrÈ) Tél. 66 38 47 46	69 ans environ	Couturier et Cultivateur	10 janvier 2013 à Mèkpè	Il a évoqué la destitution morale des rois nago qui sont désormais dirigés par des roturiers nommés chefs de Canton.
04	ABIODUN Lagnidé	Quartier IDENA III, Kétu. Tél : 95 34 67 06	46 ans environ	Artiste. Président de la société GELEDE à Kétu.	01 mai 2013 à kétu	Il a rappelé l'itinéraire suivi par les fondateurs du royaume de Kétu. Rappel de la prise du feu à KPANKU par Allalumon.

05	ABIMBOLA Evariste	Quartier Dagbadji (Kétu)	33 ans	IlariOba (Garde du corps du roi)	01 mai 2013 à Kétu	Confirmation de certains faits historiques du royaume de Kétu : les étapes de l'intronisation du roi.
06	ABIKANLOU Bernadin	Quartier Issalèldèra (Pobè) Tél. 66 38 47 46	90 ans environ	-Contrôleur du développement rural retraité -Ancien conseiller territorial de 1957 à 1959 -Ancien Président du Tribunal de conciliation de Pobè	11 janvier 2013 à Pobè	Il a évoqué les conditions de perception de l'impôt de capitation et surtout rappelé la compréhension des Nago de cette taxe. Il a également donné sa version du terme nago.
07	ACHIMI Muritala	Quartier Monsafè(Kétu) Tél. 95 15 83 93	53 ans environ	Cultivateur et sage à la cour du roi de Kétu	01 mai 2013 à Kétu	Localisation du site de la première résidence du Blanc à Kétu. Rappel des conditions de recrutement militaire au temps colonial.
08	ADEGNIKA Léassou	Quartier Talala (Pobè) Tél. 93 84 58 10	60 ans environ	-Instituteur retraité -Ancien député à l'Assemblée nationale	11 janvier 2013 à Pobè	Il est l'un de nos principaux informateurs. Il nous a renseigné sur les raisons qui ont facilité la conquête du pays nago. Il nous a également parlé des conditions de recrutement militaire et de la perception de l'impôt de capitation.
09	AMOUSSA Ganiou	Quartier Pobé- Nord	82 ans environ	Tailleur	30 avril 2013 à Pobè	Né d'une mère originaire du Hollidjé, cet informateur nous a livré beaucoup de renseignements sur le peuple Idjé.
10	BABATUNDE Adéoyé	Quartier Monsafè(Kétu)	48 ans environ	Secrétaire du roi	01 mai 2013 à Kétu	Il s'est appesanti sur la généalogie des rois de Kétu. Il a rappelé également les étapes de la migration des fondateurs du royaume de Kétu.
11	BANKOLE Célestine	Près du marché Assènan (Kétu)	60 ans environ	Ménagère	24 avril 2013 à Kétu	Elle nous a renseigné sur les nuances linguistiques entre le nago d'Aja-Wèrè et celui de Kétu.
12	FATUMBI Bolarinwa	Quarter IGI OLU (Kétu) Tél. 64 46 33 07	51 ans environ	OṅaAgbedè (ministre du roi)	01 mai 2013 à Kétu	Il a rappelé l'événement triste de la réaction du Nago contre l'occupation coloniale : IBAN OKPA KAN.

13	IDJE Rachelle	Quartier Igoïsi (Aja-Wεεε)	40 ans environ	Ménagère	24 avril 2013 à Wεεε	Originaire du Hollidjé, elle nous a renseigné sur les us et coutumes Idjé. Grâce à elle, nous avons pu décrypter quelques réactions du peuple Idjé.
14	IDOHOUE Raphaël	Derrière le poste de Douanes à Kétu Tél : 66 15 15 11 95 92 12 42	77 ans	Instituteur à la retraite	12 janvier 2013 à Kétu	Tentative d'explication du mot nago. Renseignements sur les premières réactions des Nago contre la colonisation française : IBAN OKPA KAN.
15	KOSSOLOU Pascal	Quartier IDENAN III (Kétu) Tél. 95 50 39 81	38 ans	ACOJU AWON OHOI (représentant des Idjé à la cour du roi de Kétu)	01 mai 2013 à Kétu	Il nous a longuement parlé du peuple Idjé, ses habitudes, ses pensées.
16	LALEYE Bonaventure	Quartier Atchoubi (Kétu) Tél. 64 53 36 48	60 ans environ	IlariOba (Garde du corps du roi)	01 mai 2013 à Kétu	Cet informateur nous a gratifié des conditions inhumaines subies par les Nago au cours de la période coloniale : travaux forcés, impôt de capitation, etc.
17	LATUNDJI Babarindé	Quartier Monsafe(Kétu) Tél. 95 10 84 82	50 ans environ	ÈlεgbaraOba (ministre du roi de Kétu)	01 mai 2013 à Kétu	Il a évoqué les conditions dans lesquelles les travaux forcés étaient exécutés.
18	MAMADOU MoussiliouAgnidé	Quartier ATCHOUBI III (Kétu) Tél. 95 28 71 01 96 44 82 95	62 ans environ	Meunier, Chanteur et compositeur	30 avril 2013 à Kétu	Il estime que le Blanc s'opposait à la manifestation de la culture yoruba à Kétu. Il interdisait parfois la danse du GELEDE au motif que les sons des tambours l'empêchaient de dormir.
19	OBA ALLARO ADE IFE	Palais royal au quartier IDAJE (Kétu)	70 ans environ	Actuel roi de Kétu (Alakétu)	01 mai 2013 à Kétu	Il estime que la victoire de la France sur Abomey était un soulagement pour Kétu, car il n'y aura plus de guerre. Il a aussi ajouté que le Blanc ramassait le bétail en divagation des paisibles populations pour nourrir ses prisonniers.
20	OBANERUN Ignace	Quartier IssalεKétu (Pobè)	64 ans	Tailleur-Chauffeur	29 avril 2013 à Pobè	Rappel des travaux forcés ou Imεde au cours de la période coloniale. Il a évoqué les conditions de perception des impôts avec les soldats du Blanc ou AlawOlese

21	ODUN-FA Jean Adéléchè	Quartier Masafè (Kétu) Tél. 95 19 93 50 66 36 66 47	67 ans environ	Assistant du développement rural à la retraite	01 mai 2013 à Kétu	Fils d'un ancien combattant, il a rappelé les conditions de recrutement militaire des Tirailleurs Sénégalais. Il a évoqué les conditions de traitement des anciens combattants hors d'Afrique et de retour chez eux. Il a mis à nu les faiblesses du Blanc surtout sur le champ de bataille.
22	OGOUDIKPE Albert	Quartier Igoïssi (Aja-Wèrè)	64 ans environ	Cultivateur	24 avril 2013 à Igoïssi	Il a rappelé les conditions d'abandon de la résidence des blancs à Aja-Wèrè
23	OLAOSI FACHINAN Théophile	Quartier OkéÈlèkèrè(Aja- Wèrè) Tél. 97 39 16 36 93 90 41 90	69 ans environ	Tailleur- Cultivateur	10 janvier 2013 à Aja- Wèrè	Rappel des conditions de naissance du royaume d'Aja-Wèrè. Il a évoqué les circonstances de perception de l'impôt de capitation à Aja-Wèrè. Il a ajouté comment les chefs de villages et de cantons étaient désignés.

B- Les documents d'archives

Aux Archives Nationales, nous avons consulté les dossiers en fonction des thèmes et des localités relatifs à notre sujet. Il faut cependant faire remarquer que toutes les localités et thèmes de notre domaine d'étude ne sont pas disponibles sur le répertoire des Archives Nationales. Les quelques-uns répertoriés et disponibles sont les suivants :

- ADJA-OUERE : 1E11₁, 1E15₁, 1E20₁, 1E20₄
- BANIGBE : 1E20₁
- Corps Expéditionnaire : 1E2₁
- Cultes traditionnels : 3E₂
- HOLLI : 1E8₆, 1E15₂, 1E16₃, 1E20₁, 1E20₃, 1E20₄, 1E20₅
- HOLLIDJE : 1E8₆, 1E15₁, 1E16₁
- HOUELI : 1E20₄
- ICHEDE : 1E20₄
- IGANA : 1E16₁, 1E20₄

- IGNOME : 1E5₆, 1E17₁
- ILEMON : 1E16₁, 1E20₄
- IMPÔT : 1E2₃, 1E2₄, 1E2₅, 1E3₁, 1E3₂, 1E3₃, 1E3₄, 1E3₅, 1E3₆, 1E4₁,
1E4₂, 1E4₃, 1E4₄, 1E4₅

Ces documents de la série E sont des rapports mensuels et annuels des administrateurs coloniaux sur une localité ou sur des sujets de notre aire d'étude. Ils sont parfois incomplets ou altérés par endroits. Ces dossiers peuvent comporter par endroits, des lettres et autres documents d'un acteur quelconque de cette administration coloniale. Ces deux premières sources ont été croisées avec les ouvrages consultés.

C- Sites web

- 1- <http://etudesaficaines.revues.org/86>
- 2- <http://www.angouleme.fr/museeba/IMG/pdf/tabouret.pdf>
- 3- <http://www.notesdecologie.bj.refer.org/document.php?id=206>
- 4- <http://www.universalis.fr/encyclopedie/royaume-du-benin>
- 5- <http://africabeninculture.over-blog.fr/article-les-principaux-groupes-ethniques-du-benin-51633073.html>

II. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A. Ouvrages de méthodologie

- 1) -ADOUKONOU (B.), *“La recherche avec l’intellectuel en régime d’oralité”*, in Une expérience Africaine d’inculturation, Tome II, Cotonou, 1991, pp.3-26.
- 2) -ANIGNIKIN (S.C), *“Des mots, des concepts et une méthode pour écrire l’histoire de l’Afrique : problèmes actuels de l’historiographie africaine”*, in ANNALES de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, n°12, Abomey-Calavi, Décembre 2006, pp.153-188.
- 3) -BALLE (N.), *“Un concept opératoire pour la recherche en régime d’oralité : l’intellectuel communautaire”*, in Une expérience Africaine d’inculturation, Tome II, Cotonou, Q.I.C., 1991, pp.27-54.
- 4) -BEAUD (M.), *L’art de la thèse*, Paris, La Découverte, 1994, 164p.
- 5) -DUBOIS (J.M.M.), *La rédaction scientifique*, Mémoires et thèses : formes régulières et par articles, Agences Universitaire de la Francophonie, Belgique, Editions ESTEM, 2005, 117p.
- 6) -M’BOW (A.M), *“Préface” in Histoire Générale de l’Afrique*, Volume I, direction KI-ZERBO (J), Paris, Jeune Afrique/Stock/UNESCO, 1980, pp.9-14, 893p.
- 7) -BRAUDEL (F.), *Ecrits sur l’histoire*, Paris, Flammarion,

1969, 314p.

8)-CALVET (L.J.), *La tradition orale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984, 126p.

9)-COMMAGER (H.S.), *L'historien et l'histoire*, Paris, Editions SEGHERS, Nouveaux Horizons, 1967, 221p.

10)-IROKO (A.F.), "*Une littérature orale : le panégyrique clanique du souvenir*", in *Notre Librairie* n°69 (la littérature Béninoise), Mali-Juillet 1983, pp.26-32

11) -KARL (E.), *Traductions orales au Dahomey, Bénin, Niamey*, Niger, Centre de documentation pour la tradition orale, C.S.I., 1974, 42p.

12)-KI-ZERBO (J.), "*L'utilité de l'Histoire*", in *Conférences sur l'Histoire Générale de l'Afrique*, éditées par la Commission Nationale Béninoise pour l'UNESCO, Porto-Novo, 1975, 89p.

13)-VEYNE (P.), *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Editions du Seuil, Points, Collection "L'univers historique", 1971, 242p.

14)-KI-ZERBO (dir.), *Histoire générale de l'Afrique, T.I, méthodologie et préhistoire africaine*, UNESCO, 1980, 891p.

15)-KI-ZERBO (J.), *Histoire de l'Afrique Noire d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1978, 731p.

B. Ouvrages généraux

1)- DIOP (C.A.), *Nations nègres et culture*, Tomes I et II, Paris,

Présence Africaine, 3^e édition 1979, 572p

2)- IROKO (F.A.), *Les Shanga de la vallée du Niger (Nigeria-Bénin-Niger), des origines au XIX^e siècle*, Cotonou, Les Editions du Flamboyant, 1998, 308p.

3)- PORTERES (R.), "L'exploitation du fer dans l'Afrique pré-coloniale", in *Bulletin du Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'A.O.F.*, Janvier-Mars 1938, pp.7-13.

4)- VERGER (P.), *Flux et reflux de la traite des Nègres entre le Golfe de Bénin et Bahia de Todosos Santos du XVII^e au XIX^e siècle*, Paris-La Haye, Mouton, 1968.

5)- OBENGA (Th.), *L'Afrique dans l'Antiquité*, Paris, Présence Africaine, 1973, 464p.

6)- DE PEDRALS (D.P), *Archéologie de l'Afrique Noire*, Paris, Payot, 1950, 233p.

7)- PLIYA (J.), *Histoire du Dahomey*, Issy les Moulineaux, Editions Les Classiques Africains, 1975, 178p.

8)- SELIGMAN (C.G), *Les races de l'Afrique*, Paris, Payot, 1935, 545p.

9)- VAN DANTZIG (A.), *Les Hollandais sur la côte de Guinée à l'époque de l'essor de l'Ashanti et du Dahomey (1680-1740)*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 1981, 137p.

- 10)- AKINJOBIN (I.A.), *Dahomey and its neighbours 1708-1818*, London, Cambridge University Press, 1967, 234p.
- 11)- BERAUD (M.), "Note sur le Dahomé", in *Bulletin de la société de Géographie 5^{ème} série*, Tome XII, Paris, 1866, pp.371-386.
- 12)- BOUCHE (A.P.), *La côte des esclaves et le Dahomey*, Editions Plon Nourrit et Cie imprimeurs-éditeurs, 1885, 398p.
- 13)- DUNGLAS (Ed.), *L'histoire dahoméenne de la fin du XIXe siècle à travers les textes*, Porto-Novo, Etudes Dahoméennes IV, 1953.
- 14)- HAZOUME (P.), *Le pacte de sang au Dahomey*, Paris, Institut d'Ethnologie, 1952, 172p.
- 15)- GAYIBOR (N.L.), *L'aire culturelle ajatado des origines à la fin du XVIIIe siècle*, Thèse d'Etat, Université de Paris I, C.R.A., 1985, 3 volumes, 1305p.

C- Ouvrages et travaux spécifiques

- 1)-ABIALA (J.K.), *Contribution à l'histoire du royaume d'Aja-Wεε du XVII^e au XIX^e siècle*, Mémoire de maîtrise d'Histoire, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Nationale du Bénin, Année académique 1987-1988, 88p.
- 2)-AVOLONTO (J.T.), *Histoire des Ánátó du Dānxomé : des origines à 1900*, Mémoire de DEA en Histoire, Ecole Doctorale Pluridisciplinaire

de la Faculté des Lettres, Arts et
Sciences Humaines, Université
d'Abomey-Calavi, Année académique
2010-2011, 87p.

3)-BAUMANN et

WESTERMANN (H.D), *Les peuples et les civilisations de l'Afrique*,
Paris, Payot, 1967.

4)-BERTHO (J.), *"Aja-Tado races et langues du
Bas-Dahomey et du Bas-Togo"*,
in *Notes Africaines*, 26, Dakar,
1945, pp.22-24.

5)-CHAILLEY (M.), *Histoire de l'Afrique Occidentale
Française : 1638-1959*, Paris,
Berger-Levrault, 1968, 580p.

6)-DAMMAN (E.), *Les religions d'Afrique*, Paris,
Editions Payot, 1978.

7)-IROKO (A.F.), *Les cauris en Afrique Occidentale
du Xe au XXesiècle*, Thèse d'Etat,
Université de Paris I, C.R.A., 1988, 980p.

8)-IROKO (A.F.), *"Le rôle des termitières dans l'histoire des
peuples de la République Populaire du Bénin
des origines à nos jours"*, in *Bulletin de
l'I.F.A.N. Tome 44, Série B N°1-2*, 1982,
pp.50-75.

9)- IROKO (A.F.), *“Mythe ou réalité des hommes à queue d’Afrique Du XVIe au XIXe siècle”*, in Recherche, Pédagogie et Culture, Paris, 1983, pp.57-61.

10)- KARL (E.), *Les traités de protectorat français dans le Dahomey (1892-1894)*, Thèse de Doctorat de 3e cycle d’Histoire, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l’Université de Toulouse, Octobre 1970, Tome I.

11)- LISBOA (P.), *L’effort militaire de la colonie du Dahomey pendant la seconde guerre mondiale*, Travail d’Etude et de Recherche pour la Maîtrise d’Histoire, Ecole Normale Supérieure, Porto-Novo, 1980, 117p.

12)- PAZZI (R.), *“Aperçu sur l’implantation actuelle et les Migrations anciennes des peuples de l’aire Culturelle Aja-Tado”*, in Peuples du Golfe du Bénin (Aja-Ewé), Paris, Karthala, C.R.A., 1984, pp11-19.

13)- ALLADAYE (C.J.)
et AKOHA (A.B.), *La longue marche des AjaSadonu T.I : Alada : les trésors cachés d’un musée oublié*, Cotonou, CEBELAE/UNB, Edition spéciale de Langue et Pédagogique, 52p.

14)- PAZZI (R.), *Introduction à l’histoire de l’aire culturelle Adjatado (Peuples Ewe, Aja, Xwla, Gen, Sahwe, Xweda, Fon, Gun)*, Série A : ETUDES, Numéro I, Mars 1979, 323p.

15)- PERSON (Y.), *“Dauma et Danhomé”*, in Journal of African History, Londres, 1974, pp.547-561.

- 16)- SUGLESTAD (F.), *“Quelques réflexions sur l’histoire et les institutions de l’ancien royaume de Dahomey et de ses voisins”*, in Bulletin de l’I.F.A.N., Série B, Tome XXXIX, N°3, Dakar, 1977, pp.493-571.
- 17)- CORNEVIN (R.), *Histoire du Dahomey*, Paris, Editions Berger-Levrault, 1962, 568p.
- 18)- DUNGLAS (E.), *“Contribution à l’histoire du Moyen Dahomey (royaume d’Abomey, de Kétu et de Ouidah)”*, in Etudes Dahoméennes XIX, IFAN, Paris, 1957, pp.11-135.
- 20)- FOA (E.), *Le Dahomey-Histoire-Géographie-Mœurs-Coutumes-Commerce-Industrie-Expéditions françaises (1891-1894)*, Paris, Hennuyer, Imprimeur-Editeur, 1895,429p.
- 21)- GUEZO (A.), *Commerce extérieur et évolution économique au Dahomey, Danxomè (1818-1878)*, mémoire de Maîtrise d’histoire UNB, 1978, 195p.
- 22)- HAZOUME (P.), *Doguiçimi*, 2e édition, Paris, Maisonneuve et Larose, 1978, 510p.
- 23)- LE HERISSE (A.), *L’ancien royaume du Dahomey : mœurs, religion, histoire*, Paris, Larose, 1911, 384p.
- 24)- P.C.D, *LES SOCIETES PRE-COLONIALES AU DAHOMEY*, Paris, Edition librairie JEUNESSE DU MONDE 1980-268p.

- 25)-BA KONARE (A.), *Petit Précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du Président SARKOZY*, Editions Jamana(Mali) et les Editions Papyrus Afrique (Sénégal) et les Editions Barzakk (Algérie), 2008,348p.
- 26)-CORNEVIN (R.), *La République Populaire du Bénin. Des origines dahoméennes à nos jours*,Paris, G.P Maisonneuve et Larose, 1981, 584p.
- 27)-CORNEVIN (R.), *Le Dahomey*, Paris, Presses Universitaires de France, 1970, 128p.
- 28)-Dictionnaire, Le Petit Larousse illustré, Paris,édition exceptionnelle, 2000, 1787p.
- 29)-IGUE (J.) et IROKO (A.F.),*Les villes yoruba de Dahomey : l'exemple de Kétu*, exemplaire dactylographié, 1974, 41p.
- 30)-INOUSSA (A.), *La dynamique de la vie socio-culturelle du peuple nago de Itakélé (Sakété)*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université Nationale du Bénin, Année académique 1983, 165p.
- 31)-IROKO (A.F.), *La cité royale d'Okéïta au XIX^e siècle : DesAja et des Nago*, in Education Béninoise, N°001, Nouvelle édition,

année 1986-1987, INFRE, Porto-Novo,
51p, pp.10-26.

32)-IROKO (A.F.), *La démonétisation des cauris*,
in Afrique-Histoire n°10, 1984, pp.27-32.

33)-MERCIER (P.), *Notice sur le peuplement yoruba
Dahomey-Togo*, in Etudes
Dahoméennes, N°IV, pp.29-36.

34)-MONDJANNAGNI (A), *Contribution à l'étude des paysages
végétaux du Bas-Dahomey*,
thèse de doctorat, Faculté des Lettres et
sciences Humaines de Nanterre,
Université de Paris, Mai 1969, 251p.

35)-PALAU MARTI (M.), *le roi-dieu au Bénin, Sud Togo,
Dahomey, Nigeria Occidentale*, Mondes
d'Outre-Mer, Série Nations, Editions
Berger-Levrault, Paris, 1964, 259p.

36)-POGNON(A), *le problème popo*, in Etudes
Dahoméennes, ancienne série,
n°XIII, 1955, pp.13-14.

37)-QUENUN (F.), *Milieu naturel et mise en valeur agricole
entre Sakété et Pobédans le Sud-Est
du Bénin (Afrique Occidentale)*, thèse de
doctorat de 3^e cycle, Strasbourg, 1980.

38)-TERREAU et HUTTEL, *Monographie du Hollidjé*, in *Etudes Dahoméennes* n°II, pp.59-72.

TABLE DES CARTES, TABLEAUX, PHOTOS, ORGANIGRAMME, ET GRAPHIQUES

- Carte N°1 : Protectorat Wεεε - Kétu.....11
- CarteN°2 : La localisation des royaumes de Kétu et d'Adja – Wεεε.....29
- Tableau N°1 : Les nuances linguistiques en pays nago.....34
- Tableau N°2 : Répartition des postes administratifs au Dahomey en 1941.....51
- Tableau N°3 : Pourcentages des salaires cumulés des personnels européens et indigènes.....52
- Photo N°1 : Les attributs d'un roi yoruba ou nago.....35
- Photo N°2 : Masque de Gεεεε à Kétu.....47
- Organigramme : Structure administrative coloniale du Dahomey.....50
- Graphique N°1 : Répartition des postes administratifs au Dahomey en 1941.....52
- Graphique N°2 : Répartition des salaires des Européens et des Indigènes en 1941 au Dahomey.....53

TABLES DES MATIERES

<i>Remerciements</i>	2
<i>Avertissement</i>	3
INTRODUCTION	4
PREMIÈRE PARTIE :APPROCHE CONCEPTUELLE ET METHODOLOGIQUE ...	7
CHAPITRE I : APPROCHE CONCEPTUELLE	8
I- ÉNONCE DU SUJET ET DEFINITION DES CONCEPTS	8
A- Enoncé du sujet.....	9
B- Problématique.....	9
C- Clarification Conceptuelle et cadre théorique.....	10
1- Définition des concepts.....	10
2- Le cadre théorique de la recherche.....	11
II- OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE	12
A- Objectifs et intérêt du sujet.....	12
B- Hypothèses de recherche.....	13
CHAPITRE II : APPROCHE METHODOLOGIQUE	15
I- METHODOLOGIE DE COLLECTE, DE TRAITEMENT ET D'ANALYSE DESDONNEES	15
A- Procédure de collecte des données.....	15
B- Méthode de traitement et d'analyse des données.....	17

II-	LES DIFFICULTES RECONTRÉES ET LES APPROCHES DE SOLUTION.....	17
	A- Les difficultés.....	17
	B- Les approches de solution.....	18
CHAPITRE III : INVENTAIRE COMMENTE DES SOURCES CONSULTÉES		
	ET REVUE DE LITTERATURE.....	20
I-	Documents d'archives.....	20
II-	Les sources orales.....	21
III-	La revue de littérature.....	21
DEUXIEME PARTIE : ORIENTATION GENERALE ET POINT		
	DE LA RECHERCHE.....	24
CHAPITRE IV : PRESENTATION DU PLAN PROVISoire DE LA THESE.....		
CHAPITRE V : PRESENTATION DES PREMIERS RESULTATS		
	A TITRE ILLUSTRATIF.....	28
I-	Qui sont les Nago ?.....	28
	A- L'espace géographique.....	28
	B- Rappel historique du peuplement.....	30
	C- Caractéristiques essentielles du pays nago.....	33
II-	LES CHOCS DES DEUX CULTURES.....	38
	A- La nature du premier contact.....	38
	B- Les sources de malaises dans les relations entre les Français et les Nago.....	41
	C- Les premières réactions du monde nago à l'administration française.....	44

III-	L'EXACERBATION DES RAPPORTS ENTRE FRANÇAIS ET NAGO.....	48
	A- Les nouvelles institutions françaises acculent les Nago.....	48
	B- La révolte des Holli, un os dur à croquer pour le français.....	56
	C- La guerre d'usure entre le peuple Idjé et les Français.....	59
	CONCLUSION.....	62
	SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	65
I-	SOURCES.....	66
	A- Sources orales.....	66
	B- Les documents d'Archives.....	69
	C- Sites web.....	70
II-	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	70
	A- Ouvrages de méthodologie.....	70
	B- Ouvrages généraux.....	72
	C- Ouvrages et travaux spécifiques.....	74
	Table des cartes, tableaux, photos, organigramme et graphiques.....	80
	Table des matières.....	82